

**DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE
PORTANT SUR LE CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS (CPOM) DE L'INSTITUT LETTRES, LANGUES,
SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES**

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE, EN SA SEANCE DU 15 AVRIL 2022,

Vu le code de l'éducation, notamment l'article L713-1 ;

Vu le décret n°2020-1527 du 7 décembre 2020 portant création de l'Etablissement Public Expérimental Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'UCA ;

PRESENTATION DU PROJET

Conformément à l'article 18 des statuts de l'UCA, il appartient au Directoire de conclure avec chaque institut un contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens, à partir duquel sont effectués chaque année le dialogue budgétaire et la campagne d'emplois.

Vu la présentation de Monsieur le Président de l'Université Clermont Auvergne ;

Après en avoir délibéré ;

DECIDE

De donner un avis favorable à la conclusion par le Directoire du contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens de l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales tel que joint en annexe.

Membres en exercice : 41

Votes : 28

Pour : 23

Contre : 1

Abstentions : 4

Le Président,

Mathias BERNARD

CLASSE AU REGISTRE DES ACTES SOUS LA REFERENCE : CA UCA DELIBERATION
2022-04-15-06

TRANSMIS AU RECTEUR :

PUBLIE LE :

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

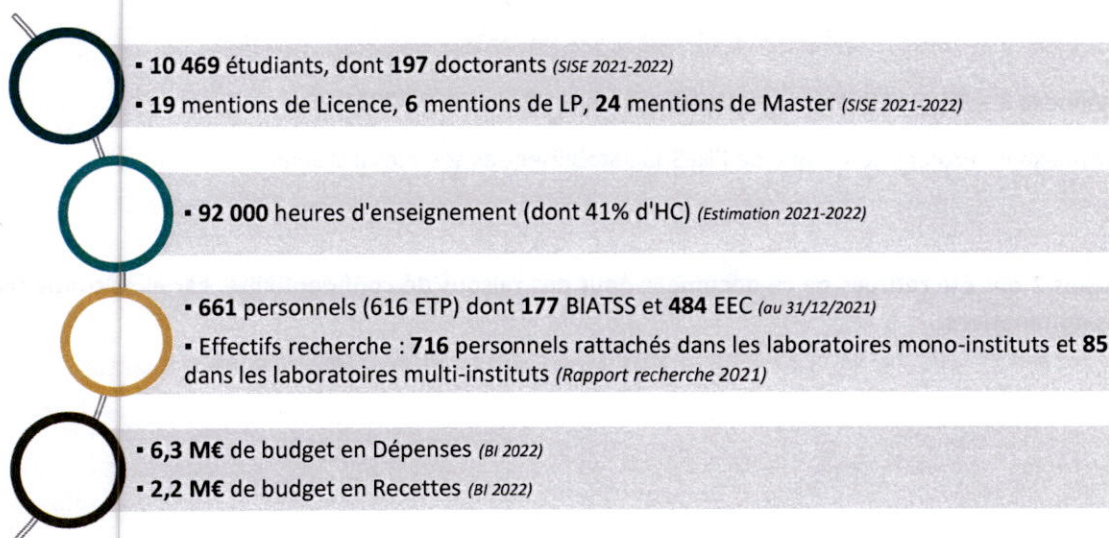
Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026

INSTITUT LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Structures



Quelques chiffres clés



SOMMAIRE

Partie I – LES CPOM, SUPPORTS STRATÉGIQUES DU PROJET D'ÉTABLISSEMENT

Partie II – OBJECTIFS

- II.1 Objectifs en matière de formation initiale et continue
- II.2 Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique
- II.3 Objectifs en matière de pilotage et de moyens

Partie III – MOYENS

- III.1 Engagements quantitatifs
- III.2 Engagements de méthode et offre de service

ANNEXES

- Annexe 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement
- Annexe 1.b – Liste des indicateurs et jalons
- Annexe 2.a – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 80% de la part récurrente*
- Annexe 2.b – Besoins RH 2022-26 correspondant aux 20% de la part récurrente*
- Annexe 3 – Besoins financiers associés aux objectifs du CPOM 2021-26
- Annexe 4 - Projet scientifique de l'iLLSHS : Stabiliser des sociétés instables

Les annexes 2 ont été retirées de ce document pour des raisons de confidentialité, car elles contiennent des données nominatives.

PARTIE I – LES CPOM, SUPPORTS STRATEGIQUES DU PROJET D'ETABLISSEMENT

La création au 1er janvier 2021 de la nouvelle Université Clermont Auvergne, intégrant en son sein un établissement-composante (Clermont Auvergne INP), un Institut universitaire de technologie unique et quatre instituts fédérant composantes, laboratoires et écoles doctorales par grands ensembles disciplinaires constitue une nouvelle étape de la structuration du site Clermont Auvergne. Attachée à ses missions fondamentales de service public et à son rôle territorial, l'Université Clermont Auvergne porte également l'ambition nationale et internationale d'un site universitaire qui a su se doter de dispositifs favorisant sa visibilité, son rayonnement, son attractivité. L'initiative CAP 20-25, qui symbolise cette ambition partagée, a ainsi permis d'affirmer une thématique identifiante pour l'UCA et l'ensemble du site (« **Concevoir des modèles de vie et de production durable** ») et de développer des programmes de recherche, de formation, de vie étudiante capables de fédérer l'ensemble des partenaires académiques et socio-économiques de l'Université. Le **contrat entre l'établissement et l'Etat** pour la période 2021-2026 inscrit la dynamique enclenchée par l'initiative CAP 20-25 dans une volonté plus large de « renforcer le rayonnement sur le site Clermont Auvergne d'une **Université territoriale d'excellence**, qui porte à un haut niveau d'exigence ses activités de formation et de recherche afin de répondre pleinement à ses responsabilités sociétales, à son rôle territorial et à ses ambitions internationales ».

Le **projet d'établissement** s'inscrit dans le prolongement de ce contrat 2021-2026. En définissant actions, jalons et indicateurs, il vise à rendre opérationnels les grands objectifs stratégiques qui constituent l'identité de l'UCA :

- une recherche de qualité, ouverte sur la société, sur les territoires, sur l'Europe et sur le monde ;
- une stratégie de formation orientée vers la réussite des étudiants, par la qualité des formations, leur adossement à la recherche, la transformation pédagogique, l'approche compétences et la professionnalisation ;
- l'affirmation d'un rôle territorial fort, qui vise à faire de l'UCA un acteur du développement des territoires sur lesquels elle est implantée ;
- la volonté de mettre en œuvre une stratégie globale d'internationalisation, s'appuyant à la fois sur les mobilités, sur l'attractivité de la formation et de la recherche et sur la consolidation d'alliances et de réseaux.

Le projet d'établissement s'attache notamment à décrire les axes d'amélioration du fonctionnement quotidien de l'Université et du cadre de vie et de travail de ses étudiants et de ses personnels, avec des chantiers essentiels comme :

- la mise en œuvre d'une gouvernance adaptée aux missions, aux valeurs et à la responsabilité sociétale de l'Université ;
- le déploiement d'une stratégie de ressources humaines favorisant le dialogue social et la qualité de vie au travail ;
- la programmation de la rénovation du patrimoine immobilier fortement articulée à une politique volontariste de développement durable ;
- le développement d'une offre de services aux étudiants diversifiée et présente sur l'ensemble des territoires.

Les **contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens (CPOM)** négociés entre le directoire de l'Université et chacun des six instituts s'inscrivent dans la déclinaison opérationnelle des objectifs et actions du projet d'établissement. Ils constituent une démarche nouvelle de contractualisation avec les opérateurs internes de l'UCA, dans le cadre de la subsidiarité travaillée avec la mise en place des Instituts. En effet, dans le cadre de cette nouvelle structuration, le Directoire est l'organe de pilotage en charge des réflexions stratégiques et prospectives. Parmi ses missions, et comme précisé dans l'article 63 des statuts de l'UCA, il doit **définir et suivre le projet et le contrat de site**. A ce titre, il conclut et signe avec chaque Institut en début de mandat un **CPOM**, à partir duquel sont effectués chaque année le dialogue budgétaire et le dialogue en lien avec la campagne d'emplois. Ces contrats permettent à chaque directeur d'Institut de choisir et décliner de manière coordonnée quelques grands objectifs stratégiques du projet d'établissement à l'échelle de l'Institut, en impliquant l'ensemble des structures

(composantes, structures de recherche) qu'il regroupe, et sur la durée du contrat (2021-26). « Adopté par le bureau de l'institut, ce CPOM met en relation le projet stratégique de l'institut avec le projet de l'établissement et définit, par grandes tendances, les engagements pluriannuels de l'UCA en matière d'affectation et de gestion des moyens humains et financiers ». Cela suppose le choix d'objectifs stratégiques parmi ceux du projet d'établissement et leur déploiement en termes de moyens (fonctionnement, investissement, RH).

Ces CPOM sont donc élaborés par chaque Institut, en articulation avec la gouvernance politique et administrative de l'Université, dans le cadre d'un processus décliné en trois grandes étapes :

- validation par chaque institut de ses objectifs stratégiques et identifiants, parmi ceux du contrat d'établissement et concernant le pilotage et les moyens, la recherche, la formation et la vie étudiante (été 2021) ;
- validation des actions, indicateurs et jalons associés à chacun des objectifs retenus sur la période (votes du CR et CFVU le 8 mars 2022) ;
- validation des engagements sur les moyens associés (CA du 15 avril 2022).

Ces CPOM, qui constituent un **contrat d'engagements réciproques**, visent donc à mettre en place un système d'allocation des moyens qui répondent à des besoins exprimés et validés par l'ensemble des instances. Cette démarche nouvelle doit rendre possible un rééquilibrage des moyens entre structures, utilisant l'ensemble des leviers (créations et requalifications de postes, redéploiements, etc.). Elle suppose une programmation pluriannuelle des moyens projetés en relation avec un projet stratégique déployé sur la durée du contrat. Elle ne repose plus sur une allocation des moyens annuelle et critérisée, mais plutôt sur une démarche globale qui implique :

- pour le volet RH : un engagement de l'Université à maintenir, sur la durée du CPOM, le nombre global d'emplois affecté à chaque institut, lequel – en vertu du principe de subsidiarité – détermine les leviers qu'il actionne pour mieux faire coïncider les ressources et les besoins. Afin de favoriser une politique dynamique d'affectation d'emplois, en articulation avec le projet stratégique de l'institut, chaque institut doit requalifier au minimum 20% des postes vacants en lien direct avec les objectifs prioritaires qu'il a identifiés. Il peut également proposer un nombre limité de créations d'emplois, également en lien avec les objectifs prioritaires du CPOM, qui pourront être discutés dans le cadre du dialogue annuel si l'Université parvient à dégager des marges de manœuvre au cours du présent contrat.
- pour l'allocation budgétaire : la demande d'anticiper sur la durée du contrat les projets emblématiques pour chaque Institut avec une estimation des enveloppes associées (fonctionnement, investissement). Une attention particulière sera portée sur les dépenses de fonctionnement dans le cadre des dialogues budgétaires annuels : le montant des crédits ouverts croisera l'analyse des dépenses exécutées au cours de l'année antérieure, l'évaluation du coût des projets retenus et l'estimation du niveau des recettes générées. Cette méthodologie doit permettre d'améliorer la qualité de la prévision budgétaire.

Chaque CPOM sera suivi et mis à jour annuellement avec le directeur d'Institut, dans le cadre des dialogues budgétaires et RH qui seront désormais groupés en septembre, afin de préparer le budget initial et les campagnes d'emplois de l'année suivante. Ces CPOM sont donc des documents stratégiques qui permettront de suivre les actions travaillées par les Instituts afin de répondre aux objectifs du projet d'établissement. Ils positionnent les directeurs d'Instituts comme les acteurs clés permettant de coordonner, d'articuler et de prioriser les moyens entre les structures qui leur sont rattachées. Ces CPOM constituent ainsi le socle opérationnel sur lequel peut se déployer la stratégie de rayonnement et d'attractivité d'une Université qui entend porter l'ensemble de son activité de formation et de recherche au meilleur niveau national et international.

PARTIE II – OBJECTIFS

Ce contrat vise à permettre à l'Institut Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales :

- De jouer un rôle structurant dans la politique de l'établissement en constituant un levier efficace d'accroissement de la qualité du service public d'enseignement supérieur et de recherche via des projets intégratifs inscrits au-delà de ce que les formations et structures de l'institut sont déjà capables de faire seules,
- D'améliorer les conditions d'études et de vie étudiante et les conditions de travail de l'ensemble de ses personnels,
- De devenir un acteur essentiel de son environnement socio-économique, associatif, culturel et sportif.

II - 1 : Objectifs en matière de pilotage et de moyens

L'institut LLSHS entend naturellement contribuer, autant que possible, à l'ensemble des objectifs de l'établissement en matière de pilotage et de moyens. Toutefois, compte tenu des structures qu'il regroupe, de leurs compétences, expertises et projets, mais également de la dynamique qu'il porte, l'ILLSHS s'engage, dans le cadre de ce contrat pluriannuel, à contribuer spécifiquement aux objectifs portant sur **le fonctionnement de la gouvernance et la Responsabilité Sociétale de l'UCA**.

Thématique 1	Fonctionnement de la gouvernance
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">→ Mettre en place une démocratie universitaire et participative→ Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité→ Mettre en œuvre une simplification administrative

L'objectif de l'institut est naturellement de contribuer le plus efficacement possible à la mise en œuvre et à la réussite de l'établissement public expérimental. Afin de jouer pleinement son rôle institutionnel l'institut, durant ce premier CPOM, se fixe un double objectif :

- Apporter une valeur ajoutée réelle à l'ensemble de ses structures (composantes et laboratoires) en facilitant la mise en œuvre de processus complexes, chronophages, critiques du point de vue des utilisateurs, en lien avec les directions centrales et la gouvernance de l'université (par exemple le maquettage des formations et la transition APOGEE-PEGASE, la gestion des espaces d'enseignement (ADE), les MCCC, l'accompagnement dans des réponses à des AAP, le pôle mutualisé Centre-Ville...). Le travail en cours sur la décentralisation et la simplification permettra de recenser les leviers d'actions et leurs modalités de mise en œuvre durant le contrat. La participation de l'institut aux comités stratégiques de sites sur les territoires participe également naturellement de cet objectif,
- Jouer un rôle structurant en favorisant les échanges d'informations, les retours d'expertises, l'émergence d'une culture commune et de projets partagés entre les membres de l'institut. Les leviers d'action envisagés sont l'organisation d'une journée annuelle de l'institut, de workshop thématiques (par exemple sur la « Mobilité Internationale », les « Jeux sérieux », ...), à terme (2023) la création d'une *salle de créativité* de l'institut (sur le modèle de celles créées dans les centres de recherches des entreprises et de celle de l'IAE).

Indicateurs :

L'indicateur n°1 vise à rendre compte de la contribution de l'institut aux dispositifs de gouvernance mis en œuvre. Il porte sur le nombre de réunions statutaires et non statutaires. Il se décline en 4 sous-indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur	Valeur de référence	Cible
1	Nombre de réunions statutaires et non statutaires		
1.a	▪ Nombre de réunions statutaires du bureau de l'institut	0	4 par an
1.b	▪ Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence"	0	2 par an
1.c	▪ Nombre de "séminaires de l'institut"	0	1 par an
1.d	▪ Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'institut	0	250

Thématique 2	Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA
Objectifs	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité → Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)

L'institut LLSHS souhaite apporter une contribution déterminante aux objectifs de l'établissement en matière de responsabilité sociétale en s'appuyant d'une part sur son positionnement naturel au cœur de la plupart des problématiques sociétale et, d'autre part, sur un ensemble de compétences distinctives associant étroitement des expertises reconnues en matière de recherche, des programmes pédagogiques intégrant cette dimension et des relations étroites et robustes avec une très grande variété de parties prenantes (décideurs politiques, collectivités territoriales, acteurs administratifs, médiatiques, culturels, sportifs, associatifs, entreprises, structures de l'économie sociale et solidaires, ONG...).

L'iLLSHS se propose de contribuer notamment aux leviers de responsabilité sociétale suivants :

- Diversité et inclusion. En lien très étroit avec la chargée de mission de l'UCA, diverses actions pourraient être organisées dans le but de promouvoir la *société inclusive* mentionnée dans le projet scientifique de l'institut (par exemple, autour du 50^e anniversaire de la première loi française sur l'égalité de rémunérations entre les femmes et les hommes en 2022, organiser un colloque, produire une recherche interdisciplinaire, la valoriser sur le plan académique et imaginer des dispositifs de DCSTI),
- Territoires. Le projet scientifique de l'institut démontre un ancrage historique très fort et extrêmement varié avec les territoires. L'institut pourrait porter un projet de cartographie de ces différentes interactions. Ce dispositif pourrait en effet permettre une acculturation et faciliter l'appropriation des compétences que l'UCA pourrait mettre au service de ces territoires et de leurs acteurs. La demande sociétale pourrait alors, à son tour, permettre l'émergence de nouveaux projets de recherches, de formation, de mise en œuvre d'expertises potentiellement génératrices de ressources propres (formation continue sur mesure, plateau UCA Partner, contrat de recherche, CIFRE...).

Jalons :

La contribution de l'institut à la stratégie de responsabilité sociétale de l'université sera appréciée à partir de jalons :

- J1 - Réalisation de cartographies des parties prenantes de l'institut en termes de responsabilité sociétale (cible : une cartographie en 2022, 2024 et 2026)
- J2 - Organisation et participation à divers événements de promotion de la diversité (cible : 1 par an sur la période 2022-2026)
- J3 - Organisation et participation à divers événements dans le domaine culturel et/ou sportif à destination des territoires (cible : 1 par an sur la période 2022-2026).

II - 2 : Objectifs en matière de recherche, valorisation, politique scientifique

L'institut LLSHS entend naturellement contribuer, autant que possible, à l'ensemble des objectifs de l'établissement en matière de recherche, valorisation, politique scientifique. Toutefois, compte tenu des structures qu'il regroupe, de leurs compétences, expertises et projets, mais également du projet scientifique qu'il porte (annexe 4), l'iLLSHS s'engage, dans le cadre de ce contrat pluriannuel, à contribuer spécifiquement aux trois objectifs portant sur **les activités de recherche, l'internationalisation de la recherche et la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle.**

Thématique 1	Activité de recherche
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">→ Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025→ Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques

Le projet scientifique intitulé « **Stabiliser des sociétés instables** » (annexé à ce contrat) est le fruit d'un premier travail collaboratif réalisé par l'ensemble des collègues du bureau de l'institut. Il identifie deux postures scientifiques – **Interdisciplinarité** et **Internationalisation** – et trois objets de recherche – **territoire, éducation et édition** – autour desquels peuvent se retrouver les laboratoires de l'institut et, en leur sein, de très nombreux collègues. Chaque laboratoire poursuit naturellement ses propres projets dans le cadre de sa stratégie, sur la base notamment des évaluations du HCERES, auxquelles s'ajoutent pour les UMR les recommandations et attentes de leurs instituts CNRS de référence. Avec l'émergence de l'institut, cependant, les laboratoires doivent aussi monter en puissance dans leurs interactions et collaborations et approfondir ou créer les conditions de collaborations fructueuses avec les autres instituts de l'université, au service de projets innovants et structurants. Cet effort au profit d'une recherche plus intégrative implique d'intensifier les collaborations intra et inter-instituts déjà existantes et d'en créer de nouvelles à l'instar—mais ce n'est qu'un exemple—de l'ouverture récente d'une voie nouvelle de recherche en matière de « robotique sociale » (projet « Robotique Humanoïde et Cognition » de l'Axe ATTRIHUM du CPER) ouverte par le LAPSCO en collaboration avec l'informatique (LIMOS), les sciences de l'ingénieur (Institut Pascal) et la philosophie (équipe Phier). Cette démarche intégrative, structurante et proactive—dans laquelle les SHS du site Clermontois peuvent au passage affirmer leur capacité à piloter et non pas exclusivement accompagner des projets impliquant l'informatique ou les sciences de l'ingénieur par exemple, est l'un des challenges de l'iLLSHS. Ainsi tout en conservant et renforçant leurs propres expertises et projets de recherche, les laboratoires de l'iLLSHS ont vocation à dépasser les frontières, à impulser au sein même des autres instituts du site Clermontois des approches nouvelles qui constituent aujourd'hui la signature distinctive de la recherche au sein de l'institut ; signature sur laquelle l'ambition en termes d'activités de recherche de ce contrat pluriannuel va porter, en cohérence naturellement avec les quatre Centre Internationaux de Recherche de l'initiative CAP 20-25.

En collaboration très étroite et en complémentarité avec la Maison des Sciences de l'Homme, l'iLLSHS se fixe donc comme objectif de porter, de faciliter ou de promouvoir toutes les actions visant à accroître, tant quantitativement que qualitativement, la production, la publication et la valorisation des recherches contribuant à dessiner la signature revendiquée : aide au montage de réponses à des appels à projets nationaux et internationaux, organisation de colloques et d'événements académiques, soutien à des projets éditoriaux, actions de communication via les moyens de l'institut, dialogues de gestion RH...

Indicateurs :

Outre les indicateurs d'activités scientifiques suivis au niveau de l'établissement et des unités de recherche, l'indicateur retenu pour cet objectif au titre de l'institut est le nombre de candidats et de lauréats aux projets d'excellence (IUF, ERC, MSCA-PF). Il se décline en 2 sous-indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
2	Nombre de candidats / lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF		
2.a	• Nombre de candidats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	6 0	10
2.b	• Nombre de lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	2 0	3

Thématique 2	Internationalisation de la Recherche/ Europe
Objectifs	→ Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes

De par son périmètre, l'institut LLSHS est naturellement porteur de nombreux dispositifs d'internationalisation de la recherche et de coopérations internationales. L'objectif affiché dans ce CPOM est naturellement de développer et de renforcer l'ancrage international de la recherche de l'institut en travaillant sur plusieurs axes :

- Porter une politique de mobilité internationale sortante des chercheurs, enseignants-chercheurs et doctorants de l'institut en s'appuyant sur les dispositifs mis en œuvre par la DRIF et la DRED et en favorisant leur appropriation (notamment via les moyens de l'institut : moyens de communication et organisation d'un séminaire « Mobilité Internationale » par l'institut au premier semestre 2022),
- Elaborer une stratégie globale d'accueil de professeurs invités afin d'en accroître le nombre et d'optimiser le volet « recherche » de leurs séjours à l'UCA via les moyens de l'institut, notamment en communication et logistique,
- Porter une stratégie de développement de liens avec la francophonie (AUF notamment),
- Porter une politique de rayonnement international : ERC, réponses à des AAP européens, internationaux,
- Développer l'attractivité de l'Institut au sein de réseaux internationaux (HRS4R).

Indicateurs :

L'indicateur retenu pour cet objectif sur le périmètre de l'institut est celui du contrat quinquennal portant sur la mobilité internationale entrante et sortante des personnels dans le cadre des AAP établissement. Cet indicateur se décline en 2 sous-indicateurs :

N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
3	[Ind 7.b du CQ] Mobilité internationale entrante et sortante des personnels dans le cadre des AAP établissement		
3.a	• Nombre de mobilités internationales <u>entrantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	20	25
3.b	• Nombre de mobilités internationales <u>sortantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	50	60

Thématique 3	Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle
Objectifs	→ Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)

Comme analysé dans le projet scientifique, la diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle constitue l'une des compétences distinctives de l'institut LLSHS qui repose sur deux caractéristiques essentielles :

- Réunir des chercheurs et des équipes qui abordent le thème de la DCSTI non seulement du point de vue des actions et modalités de diffusion mais également en tant qu'objet de recherche,
- Disposer, avec la Maison des Sciences de l'Homme, d'un dispositif particulièrement efficace et puissant de soutien à la recherche et de valorisation de ses résultats, notamment du fait de l'inscription au sein du Réseau National des MSH.

L'objectif de l'institut, dans ce contrat, est d'accompagner la dynamique portée par la MSH et de contribuer au montage de différentes actions particulièrement symboliques, par exemple :

- Quel que soit le résultat de la candidature à l'appel à projet ExcellencES REU-Site, mettre en œuvre des actions prévues dans l'axe sociétal, notamment la *maison des éducations*, le séminaire « *modes de pensée* », l'atelier « *penser ensemble l'environnement* » et le « *Corporate Citizenship Forum* »,
- Contribuer activement à la réussite de la stratégie de l'UCA suite à l'obtention du label « Sciences Avec et Pour la Société »,
- Contribuer à l'organisation d'événements autour de « l'édition » (ouvrages rares, maison des albums de jeunesse, congrès international sur les « jeux sérieux » en 2024 ...),
- Contribuer activement à la célébration du 400^e anniversaire de la naissance de Blaise Pascal,
- Contribuer à la valorisation des compétences autour du sport et de son accompagnement en lien avec Vichy Communauté et le CREPS (1^{er} centre de préparation aux Jeux Olympiques avec 35 disciplines d'ores et déjà validées pour accueillir des délégations olympiques et paralympiques d'ici le début des J.O. de Paris 2024),
- Contribuer au projet Clermont-Ferrand Massif central 2028, Capitale Européenne de la Culture.

Jalons :

La contribution de l'institut à la stratégie de DCSTI de l'université sera appréciée à partir de jalons, notamment :

- J4 - Le recensement et la valorisation des « jeux sérieux » (cibles : recensement en 2022, organisation d'une manifestation scientifique dédiée aux « jeux sérieux » en 2024)
- J5 - L'organisation et la participation à des actions culturelles en lien avec la diffusion de la culture scientifique (cible : 1 par an sur la période 2022-2026)

II - 3 : Objectifs en matière de formation initiale et continue

L'institut LLSHS entend naturellement contribuer, autant que possible, à l'ensemble des objectifs de l'établissement en matière de formation initiale et de formation continue. Toutefois, compte tenu des structures qu'il regroupe, de leurs compétences, expertises et projets, mais également de la dynamique qu'il porte, l'iLLSHS s'engage, dans le cadre de ce contrat pluriannuel, à contribuer spécifiquement aux trois objectifs portant sur la réussite des étudiants, la transformation pédagogique et l'internationalisation des formations.

Thématique 1	La réussite des étudiants
Objectifs	<ul style="list-style-type: none">→ Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu)→ Assurer une meilleure orientation au sein de l'université→ Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)

L'enjeu de la réussite des étudiants est naturellement une préoccupation de l'ensemble de la communauté universitaire. Au sein de l'iLLSHS, il revêt cependant une dimension spécifique dans la mesure où il est au cœur des missions de plusieurs structures et des travaux de recherche de nombreux collègues. Au-delà des accompagnements et dispositifs habituels d'orientation, l'iLLSHS est ainsi à même de porter et de conduire des projets d'envergure, potentiellement structurants, portant notamment sur les conditions d'intégration et de réussite des apprenants. Plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées ou en projet visant à assurer une meilleure intégration à l'université et une meilleure orientation vers l'université : AMI « DémoES InSitu » (associant les laboratoires Acté, CleRMa, UMR LAPSCO, LIMOS et deux acteurs économiques) et déploiement des implantations territoriales (Vichy, Clermont-Nord, campus connectés à Aurillac et au Puy, Parcours Préparatoire au Professorat des Ecoles à Moulins).

L'objectif est que, sur la durée du contrat, ces projets puissent aboutir et se développer afin d'accroître non seulement la capacité de l'UCA à développer son offre de formation et son attractivité sur les territoires mais, également, à assurer la réussite des étudiants concernés. Ce projet porté pour l'essentiel par des structures de l'iLLSHS répond à des enjeux d'intégration et de réussite des étudiants à l'échelle de toute l'université.

Plus généralement, l'institut veillera à fournir aux étudiants de l'ensemble de ses campus des conditions d'études et de vie étudiante optimisant leurs chances de réussite. Il sera ainsi amené à interagir avec diverses parties prenantes : composantes et laboratoires, autres instituts, gouvernance et Direction Générale des Services et directions administratives, CROUS, SSU, collectivités territoriales... Ce rôle sera d'autant plus déterminant que les projets concerneront des périmètres complexes et de multiples acteurs. Ce sera notamment le cas avec le projet immobilier structurant du campus centre-ville, la mise en service du « Learning Centre », le travail engagé sur la décentralisation et la simplification de certains processus administratifs.

Indicateurs :

Outre ceux mis en œuvre au niveau de l'établissement, deux indicateurs permettront d'évaluer la satisfaction de cet objectif sur le périmètre de l'institut

N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
4	Mesure de la diversité (géographique et sociale)		
4.a	▪ Taux d'étudiants boursiers	41%	41%
4.b	▪ Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole	64,8%	65%
5	Taux de réussite en Licence en 3 et 4 ans		
5.a	▪ Taux de réussite en Licence en 3 ans	45,7%	50%
5.b	▪ Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans	58,9%	65%

Thématique 2	Transformation pédagogique
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> → Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/!\ Moyens) → Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler → Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)

L'enjeu de la réussite des étudiants est naturellement très étroitement lié à celui des transformations en matière d'orientation et de pédagogie. Là encore, l'institut LLSHS dispose de compétences distinctives qui vont lui permettre de jouer un rôle central en amont des structures dédiés, au sein de l'université, à l'accompagnement pédagogique des équipes et des collègues enseignants. Au-delà des dispositifs habituels, l'iLLSHS ambitionne en effet de porter et de conduire des projets d'envergure, potentiellement très structurants car adressant des problématiques sociétales stratégiques, portant notamment sur :

- L'orientation, l'intégration et la réussite des étudiants
- Les dispositifs d'intervention, d'évaluation et de formation destinés à des populations diverses, de la petite enfance à la vieillesse en passant par le monde professionnel (via, notamment, une très forte contribution au programme Learn'in Auvergne de CAP 2025) ou la santé (formation des professionnels en charge des troubles dans le spectre de l'autisme en relation avec l'une des plateformes numériques du LAPSCO)
- L'étude de la cognition et des conduites humaines à l'ère de la transition numérique, avec des retombées pour l'éducation, la santé et l'industrie grâce notamment à la poursuite de plusieurs projets financés par le PIA et la création de la plateforme « Comportement-Cerveau-Cognition » du LAPSCO (en partenariat avec l'éducation nationale et soutenue par l'INSB et l'INSHS du CNRS)
- La didactique et les processus d'apprentissage du langage et de la langue,

L'objectif est ainsi que, sur la durée du contrat, l'iLLSHS soutienne ces différentes recherches et initiatives, encourage et accompagne l'émergence de nouveaux projets, facilite leur mise en synergie et devienne un pôle de référence contribuant significativement à la transformation pédagogique de l'établissement.

Indicateur :

L'indicateur retenu pour cet objectif sur le périmètre de l'institut est celui du contrat quinquennal portant sur les étudiants concernés par des enseignements transformés mis en place dans le cadre des Appels à Projets « Soutien à l'Innovation Pédagogique ».

N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
6	[I10 du CQ] Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de 2021-2022) ou dans le cadre de la politique des instituts.	161	200

Thématique 3	Internationalisation des formations
Objectifs	→ Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?

De par son périmètre, l'institut LLSHS est naturellement porteur de très nombreux dispositifs d'internationalisation des formations et de coopérations internationales. L'objectif affiché dans ce CPOM est naturellement de développer et de renforcer l'ancrage international des formations de l'institut en travaillant sur plusieurs axes :

- En lien très étroit avec le Service Commun des Langues Vivantes, accompagner une stratégie de renforcement et de développement de l'offre des langues vivantes, notamment dans le cadre européen (polonais, néerlandais, suédois en « LANgues pour des Spécialistes d'Autres Disciplines.). Cette stratégie de langues pourrait naturellement permettre à des étudiants des autres instituts de renforcer leur employabilité à l'international. Elle pourrait également faciliter l'élaboration de modules de « formations continues sur mesure » en langues susceptibles de constituer de nouvelles sources de ressources propres,
- Porter une stratégie de développement de liens avec la francophonie en s'appuyant, notamment, sur le DU EFEE ou les projets d'ores et déjà engagés avec l'AUF,
- Accompagner la Graduate Track H2S sur le thème de la "transition numérique au prisme des SHS » dans son déploiement et l'accroissement de sa visibilité au niveau international (notamment grâce aux moyens de communication de l'institut),
- Favoriser les mobilités internationales des enseignants et des étudiants en s'appuyant sur les dispositifs mis en œuvre par la DRIF et en favorisant leur appropriation (notamment via les moyens de l'institut : moyens de communication et organisation d'un séminaire « Mobilité Internationale » par l'institut au premier semestre 2022, organisation de Summer/Winter Schools),
- D'ici le terme du contrat, porter le projet d'un second Master international Erasmus Mundus,
- Elaborer une stratégie globale d'accueil de professeurs invités afin d'en accroître le nombre et d'optimiser le volet « formation » de leurs séjours à l'UCA via les moyens de l'institut, notamment en communication et logistique.

Indicateurs :

Trois indicateurs permettront d'évaluer la satisfaction de cet objectif sur le périmètre de l'institut :

N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
7	[I11 du CQ] Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE		
7.a	▪ Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	NA	5
7.b	▪ Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	NA	1
8	Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations LMD		
8.a	▪ Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Licence</u>	5,1%	6%
8.b	▪ Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Master</u>	8,4%	10%
8.c	▪ Part des étudiants en mobilité entrante en <u>doctorat</u>	12,4%	15%
9	[I7 du CQ] Mobilité sortante des étudiants		
9.a	▪ Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	8%
9.b	▪ Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	10%
9.c	▪ Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse	22,2%	25%

PARTIE III - MOYENS

Remarque : Les annexes 2 citées ci-dessous ne sont pas transmises aux Instances car les tableaux de travail ne sont pas anonymisés.

III – 1 : Engagements quantitatifs :

Cette partie présente les engagements de l'Institut LLSHS et de la gouvernance sur les volets RH (recrutements permanents de personnels BIATSS et EEC) et financiers, permettant à l'Institut de pouvoir répondre à ses objectifs sur la durée du contrat.

POTENTIEL DE RECRUTEMENTS / REDEPLOIEMENTS 2022-2026

	EEC			BIATSS		
	TOTAL	80%	20%	TOTAL	80%	20%
Départs certains arbitrables	48	38,4	9,6	8	6,4	1,6
50% des départs possibles arbitrables	7,5	6,0	1,5	6,5	5,2	1,3
Potentiel de recrutement	55,5	44,4	11,1	14,5	11,6	2,9

Le potentiel de recrutement est détaillé dans le tableau ci-dessus qui présente les départs à la retraite certains et prévisibles des BIATSS, enseignants et enseignants-chercheurs sur la période du contrat. Il sera complété par les départs autres (mutations, promotions etc) qui seront arbitrés dans le cadre des dialogues annuels de gestion RH.

Du fait de la diffusion des parties rédigées du CPOM, les noms de collègues ont été masqués ou anonymisés. Les tableaux des annexes 2 (documents de travail) reprennent en détail les demandes et les arbitrages.

III-1-1 : Demandes de remplacements des futurs départs en retraite

L'institut LLSHS va connaître, sur la période 2021-2026, des bouleversements particulièrement importants en termes de ressources humaines. Les tableaux présentés en annexe 2a et 2b portent en effet sur une demande de remplacements potentiels de **79 départs en retraite (52 certains et 27 possibles)** (hors départs pour causes de mutations, démissions, décès) qui se répartissent de la manière suivante :

	EEC REEL			BIATSS REEL			ENSEMBLE REEL		
	TOTAL	80%	20%	TOTAL	80%	20%	TOTAL	80%	20%
Départs certains arbitrables	46	35	11	6	4	2	52	39	13
Départs possibles arbitrables (100%)	14	12	2	13	10	3	27	22	5
Potentiel de recrutement	60	47	13	19	14	5	79	61	18

L'analyse des besoins a permis d'identifier **18 postes** qui constituent la part dynamique et pour lesquels différentes stratégies de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences sont envisagées :

- Ancrage du prochain profil recherche dans un laboratoire de l'institut afin de contribuer aux objectifs de développement de l'activité scientifique et d'internationalisation de la recherche (6 postes) ;

- Stabilisation des ressources humaines sur les territoires (3 postes) ;
- Rééquilibrage et renforcement des compétences pédagogiques et de recherche visant à satisfaire les objectifs de réussite des étudiants et d'internationalisation des formations (5 postes) ;
- Réaffectation de masse salariale (4 postes).

III-1-2 : Demandes d'ouvertures de postes libres ou en cours de libération

A ces besoins de futurs recrutements s'ajoutent des besoins immédiats relatifs à plusieurs postes déjà libérés ou en cours de libération en 2022 -qui n'ont pas été ouverts au titre de la campagne d'emplois 2022 et seront satisfaits en 2022-2023 par des moyens provisoires- et pour lesquels un recrutement permanent est demandé au titre de la campagne d'emplois 2023 :

- 1 poste de MCF en LCSH (support NB)
Arbitrage : favorable à la demande suite à la promotion de ce collègue au 1^{er} septembre 2021.
- 1 poste de MCF en STAPS (support VM)
Arbitrage : non favorable du fait de la cascade gelée lors de la promotion de V Martin
- 1 poste de PR en PSSSE (support PB)
Arbitrage : favorable à la demande (départ retraite au 1/10/2021).
- 1 poste de MCF en PSSSE (support JH)
Arbitrage : non favorable, avec maintien d'un ATER sur le besoin
- 1 poste de MCF en PSSSE (échange de support PR de PC avec LCSH)
Arbitrage : favorable
- 1 poste de MCF INSPé (suite au décès de DC en mars 2022)
Arbitrage : favorable à la demande

Pour mémoire, et après échanges avec la DRH, il est à noter que :

- Le poste de MS (INSPE – départ à la retraite au 01/09/21) est actuellement occupé par un affecté à titre provisoire.
- Le poste de NS (INSPE) deviendra vacant au 01/09/2022.
- Le poste de VB (INSPE) est actuellement occupé par un affecté à titre provisoire.

III-1-3 : Demandes de stabilisation de postes

Six postes essentiels aux projets de l'institut, soit verront leurs financements extérieurs s'éteindre en 2022, soit posent question en termes de cédésation. La demande de l'institut porte sur un engagement de stabilisation de ces postes.

Ces demandes sont arbitrées en détail dans le tableau des annexes 2. Il est rappelé que les postes arbitrés favorablement le sont sous réserve d'une situation financière saine de l'établissement.

- **Poste d'Ingénieur Pédagogique à l'INSPE** (localisation Le Puy-Aurillac).
Les campus d'Aurillac et du Puy en Velay ont pu bénéficier depuis 3 ans d'un ingénieur pédagogique basé sur leur site grâce au financement de ces postes par la Région AURA. Les ingénieurs pédagogiques rattachés au pôle IPPA travaillent avec les équipes pédagogiques des deux composantes présentes sur ces sites. Ces deux contrats et leur financement associé prennent fin au 31/08/22. L'INSPÉ est engagé depuis plusieurs années dans le développement de formations à distance ouvertes pour certaines exclusivement en formation continue demandant une ingénierie pédagogique particulière. L'apport de ces ingénieurs pédagogiques a permis une augmentation importante de la qualité des formations à distance, directement liées aux ressources propres de l'INSPÉ et au développement des formations tournées vers l'international. C'est ainsi que les diplômes tels que le DAEU, le DU EEFÉ, le parcours « enseigner en France et à l'étranger » du Master MEEF 1er degré ainsi que la certification du CAPEFE ou encore des formations modulaires ont pu évoluer grâce à ces deux ingénieurs pédagogiques sur ces sites. L'accompagnement dont ont bénéficié

les équipes pédagogiques a permis de contribuer à des formations de qualité qui contribuent au rayonnement de l'UCA au niveau régional avec le DAEU et au niveau international avec le Master MEEF 1er degré, le DU EEFE et le CAPEFE. Le risque est aujourd'hui d'amoindrir la qualité de la formation et de l'accompagnement de nos étudiants ce qui pourrait s'avérer particulièrement préjudiciable, notamment au regard des recettes engendrées par ces formations. Le nombre d'inscrits en FC est en effet cette année de 96 en DAEU, 124 en DU EEFE, 54 en CAPEFE pour des recettes prévisionnelles à hauteur de 401 400€ pour ces 3 formations.

Il nous apparaît dès lors comme une absolue nécessité d'avoir à minima un ingénieur pédagogique pour la rentrée de septembre 2022. Notre proposition est de financer ce poste d'ingénieur pédagogique contractuel de catégorie A pour les sites du Puy et d'Aurillac à partir du gel de 2 postes de catégorie C (supports de GG à Moulins et FB à Chamalières). Ce poste serait basé sur le site du Puy en Velay pour une mission d'accompagnement et de développement de projets sur les deux campus du Sud pour l'INSPE.

Arbitrage : favorable pour deux postes d'ingénieurs pédagogique sur les sites territoriaux (coordination IUT/iLLSHS-INSPé) :

1 CDD Cat A au Puy

1 CDD Cat A à Aurillac

Il est rappelé qu'un ingénieur pédagogique est en place à Montluçon (CDIsation 2022) afin de couvrir les territoires.

Il est bien noté le gel de deux postes de Cat C.

- Développement de l'offre de formation en Préparation Mentale à Vichy

Le DU Préparation Mentale existe depuis 2005. Il a été un des premiers jalons reconnus en France dans la formation à la préparation mentale et constitue une référence pour les professionnels (CREPS, fédérations sportives). La réforme des certifications et labellisations en Formation Continue nécessite aujourd'hui de l'adapter en le faisant évoluer vers un format modulaire et de l'inscrire dans le référencement national du RNCP et de France compétences. Ainsi, le projet global consiste à :

- Créer un Master STAPS « Entraînement Sportif » adossé aux deux laboratoires rattachés à STAPS (ACTé et AME2P) et dont un parcours aurait en partie comme base le DU PM (horizon 2024-2025) sur la dimension préparation mentale.

Arbitrage : Discussion à mener au préalable avec la gouvernance avant la création de ce Master.

- Inscrire le DU au RNCP en vue de développer la Formation Continue en lien avec les demandes de plusieurs fédérations sportives et/ou directeurs techniques nationaux et les JO de 2024 (horizon 2023). Dans son dispositif actuel, le DU accueille 60 étudiants avec des droits individuels d'inscription de 2600 €. Il est bénéficiaire (de l'ordre de 28 k€ en 2020 et 20 k€ en 2021). La proposition d'évolution porte sur une augmentation des droits de 250 € et l'augmentation de l'effectif à 70 formés ce qui permettrait de travailler sur la base du modèle économique suivant.

Modèle économique DU Préparation mentale		
	Montant	Commentaires
Recettes	199500	70 étudiants * 2850 €/étudiant
Dépenses de fonctionnement	27000	
Masse salariale des IE	85260	1450 h * 49 €/h * 1,2 (coût réel SAPCG)
Masse salariale du CDI ½ temps	18000	3000 €/mois (INM 450 chargé) * 12 mois * 0,5
Solde net de ressources propres	69240	

Pour atteindre ces objectifs, qui sont parfaitement en lien avec ceux du CPOM de l'institut (développement de l'offre de formation sur les territoires, accroissement des ressources propres), la demande d'accompagnement de l'établissement porte sur la cédésation à mi-temps de Mr CN, étant bien entendu que les collègues de l'UFR STAPS s'engagent à porter et développer le futur master et l'offre de formation continue sur Vichy en prenant le relais au départ à la retraite de ce collègue.

Arbitrage : favorable pour une CDIisation à 50% du collègue responsable du DU PM (FCN), avec l'engagement des collègues titulaires de reprendre la responsabilité de ce DU au départ à la retraite de FCN.

- **Secrétaire pédagogique à l'INSPE (site Le Puy)**

Suite au départ en mutation d'AM au 01/09/2021, demande de poste en ITRF. Le site du Puy porte un grand nombre de formations, telles que le Master MEEF 1er degré parcours EEF, Campus connecté, DAEU distanciel, ainsi que d'autres orientées vers l'international (CAPEFE, DU EEFE, Master MEEF 1er degré parcours EEFE). Cela représente un total de 420 étudiants et stagiaires de la formation continue, et il n'y a actuellement que 0,5 permanent administratif sur le site du Puy, ce qui est très insuffisant pour assurer la gestion stable des diplômes et des étudiants. Il est ainsi nécessaire de stabiliser l'équipe administrative du Puy en pérennisant un poste déjà utilisé actuellement sur un moyen provisoire dont le renouvellement ne sera plus possible en septembre 2023. Nous demandons l'ouverture au concours d'un poste de catégorie C sur un profil de secrétaire pédagogique.

Arbitrage : favorable pour le redéploiement du moyen d'Aurillac vers le Puy.

- **Poste Gestionnaire de l'Ecole Doctorale LSHS**

Avant la création de l'UCA, l'ED LSHS disposait d'un poste de titulaire jusqu'au départ de la gestionnaire pour un autre poste. Depuis 2017, trois gestionnaires sont succédées en CDD. La stabilisation de sa gestionnaire est essentielle pour le fonctionnement de l'ED qui repose sur cette seule personne pour toutes les étapes du parcours du doctorant (inscription, suivi des formations, manifestations de l'ED, processus de soutenance). L'appui du service ED-HDR est important pour certains volets de l'activité mutualisés avec les 4 autres ED au sein du collège des Ecoles Doctorales mais il ne peut en aucun cas pallier la fragilité inhérente à un CDD d'un an renouvelable. Mme VG répond parfaitement aux exigences de ce poste. Si sa cédésation est encore impossible par manque d'ancienneté (mais attendre le délai minimum est une réelle source de fragilisation), l'ouverture d'un concours serait sans nul doute la meilleure solution.

Arbitrage : favorable

- **Poste Ingénieur de Recherche au LAPSCO**

MD (thèse soutenue en 2015 à Aix Marseille Université à l'interface des neurosciences cognitives et de la psychologie sociale) est actuellement contractuelle à l'UCA (janvier 2022-décembre 2023) avec un rattachement au LAPSCO. Son support budgétaire à l'UCA vient du projet PROFAN financé par le PIA 2, intégrant 7 équipes scientifiques dont 2 étrangères et pour lequel le LAPSCO est tête de réseau. Le tout en relation avec 110 établissements de l'enseignement professionnel partenaires de ce gros projet promu et encadré par la mission interministérielle Monteil sur le numérique pour l'éducation. Opéré par le CNRS, ce projet PROFAN, qui s'achève, impliquait néanmoins de conserver MD en poste au LAPSCO pour approfondir les analyses de données (plusieurs millions de données recueillies en 4 ans), maintenir l'opérationnalité de ce projet multi-acteurs, et contribuer aux opérations de valorisation dans ce cadre ; d'où le transfert de son support budgétaire vers l'UCA.

Au-delà de PROFAN et de la gestion de ses retombées en 2022 et 2023, MD est devenue un acteur essentiel de la dynamique du LAPSCO et du site Clermontois s'agissant de la question de la transition numérique. Sa cédésation traduirait clairement le soutien de l'UCA à la chaire CNRS obtenue par le LAPSCO sur le thème de l'éducation digitale, qui est aussi l'un des axes majeurs du futur Master international de l'institut LLSHS (la révolution numérique au prisme des SHS). Cette cédésation viendrait par ailleurs renforcer les besoins du LAPSCO, de l'UFR PSSSE, de l'Institut LLSHS et de notre ED sur la plateforme 3C « Comportement Cerveau Cognition » du LAPSCO rue d'Amboise, bien soutenue financièrement par l'INSB et l'INSHS du CNRS et qui a précisément pour objectif majeur l'étude de la cognition et des conduites humaines à l'ère de la transition numérique en partenariat étroit avec le rectorat de Clermont. Le rectorat est l'hébergeur de cette plateforme unique en France par ses objectifs, son niveau d'équipement scientifique et son lien organique avec l'éducation nationale.

La demande d'accompagnement porte sur la pérennisation de ce support.

Arbitrage : favorable pour une CDIisation de cette collègue, avec la demande d'une participation de financement sur RP.

- **Poste d'ingénieur d'études à la MSH d'AD** qui porte le développement de la Plateforme Universitaire de Données de la MSH. Le travail réalisé sur ce poste au cours de cette année a permis :
 - o De répondre aux sollicitations de plusieurs laboratoires (MSH, Geolab, ACTé, LRL, Territoires, PHIER, CleRMa) tant en termes d'accompagnement au traitement des données que de recherche de bases de données en SHS,
 - o D'accompagner la montée en compétence de nombreux collègues sur ces dispositifs via l'organisation d'ateliers, de formations et la réalisation de tutoriels
 - o D'organiser différents événements, notamment une journée d'étude nationale et une semaine DATA SHS.

La dynamique créée par ce poste en quelques mois est particulièrement intéressante et il est indispensable de la poursuivre au service du projet scientifique de l'institut.

Arbitrage : A demander dans le cadre de la campagne des moyens provisoires.

III-1-4 : Demandes d'ouverture de postes au service de la stratégie de développement de l'institut

Il est rappelé que ces demandes de création, même si arbitrées favorablement, seront effectives uniquement si la situation financière de l'établissement le permet.

Arbitrages : cf Annexes 2.

Développement de l'offre de formation INSPE

Dans les 3 ans à venir, l'évolution de l'offre de formation de l'INSPE va conduire à devoir réaliser progressivement **3400 heures annuelles d'enseignements en plus par rapport à l'année universitaire 2021-2022** :

- Développement de la Licence SDE (+ 2268)
- Parcours PPPE (+ 652)
- Parcours IPN en apprentissage (+ 120)
- Campus connectés 15 et 43 (+ 360)
- Parcours recherche Master SDE en co-diplomation avec l'Université de Liège (+ 500)
- Fermeture de la LP GAPP (- 500)

L'augmentation va se produire selon le rythme suivant :

	Augmentation du volume annuel des charges d'enseignements par rapport à l'année précédente	Augmentation du volume annuel par rapport à l'année 2021-2022
2022-2023	1068	1068
2023-2024	1762	2830
2024-2025	570	3400

La demande d'accompagnement de ce développement de l'offre de formation par l'établissement porte sur la **création de 3 postes d'Enseignants-chercheurs** en appui direct des objectifs du CPOM :

- **1 poste de MCF didactique du français 1^{er} et 2nd degré en appui du développement de l'offre de formation**
Les enseignements des fondamentaux ont pris une place prépondérante dans le cadre de la réforme du Master MEEF 1er degré (loi Pour une école de la confiance) qui représentent désormais plus de 50% de la maquette d'enseignement, ce qui a entraîné une forte augmentation des enseignements de didactique du Français. La didactique du français est donc centrale dans la formation des professeurs des écoles et le déploiement des N2 et N3 de la licence SDE et l'ouverture du parcours préparatoire au professorat des écoles nécessitent un renforcement de l'équipe du français en enseignant-chercheur car seule 1 MCF est actuellement dans ce champ-là. Un complément d'enseignement est nécessaire également dans le Master MEEF 2nd degré dans le domaine de la didactique du français. L'enseignant interviendra également dans le parcours Recherche du Master Sciences de l'Education qui ouvrira en 2024.

En termes de recherche, le poste contribuera à la dynamique des travaux menés au sein laboratoire ACTÉ, thème 3 « Développement professionnel », sur la question des transformations des pratiques pédagogiques. Les recherches s'inscriront dans le programme Learn' In Auvergne (LIA) CAP20-25 et pourrons notamment s'attacher à l'étude de l'appropriation des outils numériques, de l'approche par compétences et/ou aux effets sur la réussite des étudiants. Le poste viendra renforcer la thématique « *Digital Revolution and Knowledge Transmission* » de la GT H2S.

Besoins à pourvoir dès la rentrée 2022, demande de recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2022/2023.

- **1 poste de MCF en Education comparée en appui des objectifs d'internationalisation des formations et d'internationalisation de la recherche**

La réforme de la formation des enseignants a introduit une forte dimension d'ouverture à l'international pour les professeurs des écoles, avec notamment des mobilités à des fins de formation relevant de l'éducation comparée. Ce besoin est d'autant plus prégnant pour le parcours EEFE du Master MEEF 1er degré, pour le DU EEFE ainsi que pour le CAPEFE. Cette dimension est également importante dans l'autre parcours du Master MEEF 1er degré, dans les Master MEEF 2nd degré et CPE ainsi que dans le Master MEEF PIF pour interroger la pratique enseignante en contexte français métropolitain par rapport à d'autres systèmes éducatifs. La licence SDE et le PPPE ont également des besoins dans cette discipline pour accompagner l'ouverture vers l'international des professionnels de l'éducation et de la formation. Ce profil pourrait également contribuer à la formation des enseignants et enseignants chercheurs de l'université sur l'éducation comparée. L'enseignant interviendra également dans le parcours Recherche du Master Sciences de l'Education qui ouvrira en 2024. En termes de recherche, le poste contribuera au projet scientifique porté par l'ILLSHS « stabiliser les sociétés instables ». Les recherches menées dans le champ de l'éducation comparée s'intéresseront au pilotage des systèmes éducatifs en temps de crise et à l'impact de ces dernières sur les collaborations. Le poste s'inscrira dans le thème 2 du laboratoire ACTÉ (« Dynamique des interactions asymétriques »).

Besoins à pourvoir dès la rentrée 2022, demande de recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2022/2023.

- **1 poste de MCF en Didactique des langues étrangères en appui de l'objectif d'internationalisation des formations**

La didactique des langues étrangères est cruciale dans la formation des futurs professeurs des écoles, elle a ainsi une place importante dans le Master MEEF 1er degré et le Parcours préparatoire au professorat des écoles. Cette discipline est également présente dans le Master MEEF 2nd degré. L'INSPE dispose actuellement de seulement d'1/2 MCF (bivalence enseignement à distance/didactique des langues) dont la recherche porte sur la didactique des langues, ce qui est largement insuffisant pour couvrir les différents besoins d'articulation entre recherche et formation dans cette discipline. L'enseignant interviendra également dans le parcours Recherche du Master Sciences de l'Education qui ouvrira en 2024.

En termes de recherche, le poste permettra de soutenir la dynamique engendrée par le programme ERASMUS+ « *Engaging Languages in Intercultural Virtual Exchange* » auquel contribue significativement le laboratoire ainsi que le projet de recherche mené en partenariat avec le ministère de l'éducation nationale « *Ressources pour l'Apprentissage en classe Virtuelle et l'Enseignement des Langues* » dans l'enseignement primaire. Le poste s'inscrit dans les thèmes 1 (Situation de transmission de connaissances et apprentissage) et 4 (Conception et évaluations d'outils et de dispositifs) du laboratoire. Le poste répond aux priorités de l'ILLSHS visant l'internationalisation de la recherche ainsi que l'interdisciplinarité via la collaboration avec d'autres laboratoires de l'ILLSHS.

Besoins à pourvoir dès la rentrée 2022, demande de recrutement d'un ATER pour l'année universitaire 2022/2023

En ce qui concerne les personnels BIATSS, **4 postes de catégorie C de ménage et ou d'accueil vont être supprimés** dans les 4 ans à venir suite à des départs à la retraite.

Universitarisation et développement de l'offre de formation STAPS

La stratégie de l'UFR STAPS pour les prochaines années vise à :

- **Réguler les flux d'étudiants en Licence** en participant aux dispositifs UCA (exemple effectif PASS/PASS R) et en proposant une progressivité des compétences construites et évaluées
- **Consolider l'offre en Master** en poursuivant le développement de l'alternance et de l'international, en ouvrant des places en master en lien avec une politique d'articulation formation-recherche et en renforçant une activité de formation internationale en cohérence avec les Graduate Tracks
- **Renforcer l'articulation Formation-Recherche** grâce à des collectifs inscrits dans les deux laboratoires STAPS et des collaborations inter-laboratoires ainsi que le renforcement de la participation aux initiatives structurantes en lien avec le CIR 2, CIR 4, LIA et la MSH pour ACTé, le CIR 3 et CityLab pour AME2P, mais aussi CAP GS (GT H2S)
- **Assurer une meilleure coordination entre les sites de Clermont et de Vichy**, au quotidien et dans le développement du site de Vichy, en lien avec les acteurs du territoire sur les thématiques de l'accompagnement de la performance et Mobilité santé

La demande d'accompagnement de cette stratégie par l'établissement porte sur

- **La transformation de moyens provisoires en 1 poste d'enseignant-chercheur contractuel (CDD)**
L'objectif est de compenser la mise en disponibilité de JB par un moyen provisoire stable sur la durée de la mise en disponibilité via un Contrat à Durée Déterminée d'enseignant-chercheur. La durée de ce CDD sera calée sur celle de la disponibilité. Ce contrat aura donc vocation à se terminer soit lorsque le collègue réintègrera l'université, soit lorsque, ayant définitivement libéré son poste, celui-ci sera pourvu par un titulaire. Le financement de la masse salariale de ce CDD sera libéré par la suppression de moyens provisoires.
Arbitrage : favorable pour un moyen provisoire ATER sur la disponibilité de ce collègue.
- **La création d'un poste de PR ouvert au 46.1**
L'objectif est de consolider la présence d'ACTé dans le LIA, le CIR 4, le programme inter-MHS Sport, AP et SHS et la GT H2S en pilotant des recherches en lien avec les enjeux de la transformation de l'activité et l'expérience des acteurs dans des contextes dynamiques, incertains et risqués : Thèmes 1 « Situations de transmission de connaissances et d'apprentissage » et 2 « Dynamique des interactions asymétriques ».
Arbitrage : non favorable
- **Rappel de deux créations financées en partie par le DSG2 2022 : un poste PRAG STAPS dès la campagne 2022 et un CDD enseignant avant le recrutement à venir d'un MCF.**

Stratégie de développement de l'UFR PSSSE et de renforcement des moyens pérennes

Arbitrage : cf Annexes 2.

L'UFR PSSSE dispense des formations de haut niveau dans le domaine de la psychologie scientifique qui bénéficient d'excellents taux d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études. Ces formations sont fortement adossées au laboratoire de psychologie sociale et cognitive (UMR CNRS 6024). Elles se déclinent en une licence de psychologie, également proposées en enseignement à distance EAD (seulement 3 sur le territoire national) et d'un master de psychologie qui permet de délivrer le titre protégé de psychologue. Les formations de l'UFR PSSSE font l'objet d'une très forte demande qui ne peut pas être satisfaite du fait de capacités d'accueil limitées pour l'accès au N1 de la licence de psychologie, à EAD et au master. La stratégie de développement de l'UFR se décline en 2 axes :

- Le renforcement de l'articulation entre la formation et la recherche avec une plus grande synergie de la formation avec les programmes scientifiques de l'établissement (CAP 20-25) notamment ceux des CIR 2 « Systèmes Innovants pour la Production et le Transport » et CIR 4 « risques naturels catastrophiques et

- vulnérabilité socio-économique » ainsi que le développement des collaborations avec le Rectorat permises par l'ouverture de la Plateforme 3C « Comportement, Cerveau, Cognition »
- Le renforcement de l'internationalisation via une réorganisation des partenariats internationaux et leur adossement à des recherches existantes du LAPSCO et une meilleure intégration de la Graduate Track H2S.

Ces objectifs se traduisent par le renforcement de l'offre de formation en licence et en master sur les thématiques liées aux problématiques d'éducation et la formation, un des domaines de recherche d'excellence du LAPSCO (discussion en cours entre le LAPSCO, le Rectorat et l'UFR pour la mise en place d'un DU de formation continue pour les cadres de l'éducation nationale IA, IA-IPR, Chefs d'établissement) mais aussi l'émergence ou la consolidation de nouvelles thématiques que ce soit, la robotique humanoïde, l'éducation numérique, la gestion de crises et l'étude des comportements en situation de catastrophes (soutenue par AAP CAP20-25 2020 et depuis intégré dans la formation de master), l'autisme (ouverture DU « Autisme et fonctionnements particuliers » à la rentrée 2022).

Pour permettre ces évolutions, en cohérence parfaite avec les objectifs de ce CPOM, la demande d'accompagnement par l'établissement porte sur le renforcement des moyens pérennes d'encadrement pédagogique et administratif grâce à la **création de 3 postes d'enseignants-chercheurs et d'un poste d'adjoint administratif gestionnaire en scolarité.**

Accompagnement des projets et renforcement des moyens permanents de LCSH

Arbitrage : cf Annexes 2.

- **La création d'un poste de MCF en linguistique (7^e section au LRL)**
Le Département de linguistique offre une formation complète de Licence Sciences du langage (majeure et mineure) et de Master SDL-LiDiFLES, en version extensive et intensive (au Cavilam-Alliance-Française). Il intervient également, depuis 2016, dans la formation de l'école d'orthophonie (CFUO de Clermont-Ferrand) à hauteur de 150 heures/an en licence. A partir de la rentrée 2021, il accueillera 120 étudiants de la licence Sciences de l'éducation dans la mineure SDL et une mineure SDL à distance dans le cadre du parcours PASS-R (210h). L'équipe actuelle du Département - constituée de 6 Enseignants-chercheurs titulaires dont 5 intervenants en licence - est insuffisante (comme l'a indiqué le HCERES dans son rapport de février 2020) pour faire face au nombre d'heures et aux responsabilités administratives et pédagogiques croissantes dues à l'augmentation des effectifs de licence et de master, aux modifications de la maquette nées de la création des mineures et à la réforme ORE. Le taux d'encadrement du département de linguistique est le plus bas de l'UFR LCSH et génère 1200 heures complémentaires. Les besoins d'enseignement concernent différents domaines de la linguistique générale (lexicologie, sociolinguistique, histoire de la langue, orthographe). Le LRL est engagé dans de nombreux projets dont l'intérêt et la qualité ont été récemment soulignés par l'HCERES. Il connaît néanmoins ces dernières années une baisse de ses ressources d'enseignants-chercheurs permanents. La demande de soutien de l'établissement porte donc sur la création d'un poste de MCF. Son expertise sera notamment sollicitée dans le développement de projets inter-axes « Expertise linguistique et didactique des interactions en situation professionnelle » en lien avec le programme Learn'in Auvergne. Il renforcera l'équipe pédagogique du Master SDL, du Master LLCER et participera également au Graduate Track H2S porté par l'institut.
- **La création d'un poste de MCF en musicologie et interdisciplinarité – métiers de la culture (18^e section au CHEC)**
En lien avec le développement, dans l'offre de formation 2021-2026, d'une mention de licence « Arts du spectacle ». Il n'existe actuellement qu'un seul spécialiste de musicologie à l'UCA qui est PRAG et ce poste permettrait de porter des actions significatives en matière d'ouverture sur la cité dans les domaines culturels, sportifs, associatifs et économiques et renforcer les liens avec le SUC. Le titulaire de ce poste pourrait en outre potentiellement renforcer le CIR 4.

- **La création d'un poste de MCF en Géomatique appliquée aux questions géographiques (23^e section à GEOLAB)**
 Avec l'augmentation significative de projets de recherche en cours (notamment ANR, Région AURA, MITI CNRS, I-Site) et envisagés (participation PEPR - PIA 4 sur l'eau et sur le carbone) ainsi que l'implication renforcée de l'UMR GEOLAB dans l'I-SITE CAP20-25, GEOLAB a besoin de renforcer son équipe d'enseignant-chercheur sur les aspects géomatiques (SIG, topographie, analyses spatiales, systèmes d'observation) appliqués aux recherches géo-environnementales.
 Notre demande est en parfaite adéquation avec le projet scientifique de GEOLAB 2021-25. Le nouveau MCF géomaticien s'impliquera et contribuera notamment aux projets de recherche de l'équipe DGA et à l'encadrement scientifique du plateau instrumental et technique PIT.
 Il interviendra en Licence et Masters de géographie, principalement le master Gestion de l'environnement du Graduate Track Changing Environments ainsi que dans le Graduate Track Humanités numériques. Il s'intégrera au CIR 1, en particulier sur le livrable « Cloud environnemental », grâce notamment aux mesures environnementales, la mise en place et le suivi de systèmes d'observation et de réseaux de capteurs (CPER « ConnecSens »), qui contribueront à la création d'un grand observatoire de l'environnement en Auvergne, unique en Europe. Cet observatoire permettra d'acquérir une meilleure connaissance des systèmes environnementaux et des agro-écosystèmes face au changement global et de développer des outils d'aide à la décision. Il pourra également contribuer au programme « Learn'in Auvergne » qui mettra en place un ensemble de modules pluridisciplinaires et veillera à intégrer du numérique, entre autres de la géomatique, dans l'enseignement et l'innovation pédagogique.

- **La création d'un poste de PR en histoire de l'art (22^e section au CHEC)**
 L'objectif de la création de ce poste est de renforcer les besoins en pédagogie en histoire de l'Art au sein de l'UFR, notamment dans les champs de l'histoire des arts figurés et des arts décoratifs, l'histoire des XV^e-XVIII^e siècle, l'histoire de la création, de la réception et de la préservation des œuvres dans les milieux naturels et les sociétés humaines. Il permettra également de porter des actions significatives en matière d'ouverture sur la cité dans le domaine culturel, notamment de renforcer le CIR 4. Pour ce faire, trois orientations de recherche sont retenues :
 1) l'étude de l'impact des risques naturels catastrophiques sur les stratégies de conservation et de mise en valeur des œuvres, notamment dans les domaines des arts textiles et des arts du feu ce qui augure de l'ouverture vers les mondes extra-européens comme l'Afrique et l'Asie)
 2) les recherches autour des interventions à mener sur des œuvres soumises aux catastrophes naturelles en mobilisant un savoir-faire qui associe connaissances des œuvres, des techniques, des matériaux et de leur histoire, connaissances des techniques de restauration et de leur histoire
 3) les recherches sur la représentation des catastrophes naturelles (notamment celles liées à l'eau ou aux volcans) dans les arts figurés, avec les points de vue de l'artiste et du spectateur de l'œuvre.

- **La création d'un poste de MCF en histoire scientifique (22^e section au CHEC)**
 L'objectif de la création de ce poste est de renforcer le potentiel d'enseignement de l'UFR en histoire scientifique, culturelle et environnementale de l'Europe moderne. En termes de recherches, ce poste contribuerait au CIR 4 en permettant de travailler sur l'histoire sociale, environnementale et culturelle des risques naturels, leurs conséquences (sur les rythmes démographiques, l'organisation sociale, la connaissance scientifique) et de leur prévention.

- **La création d'un poste de MCF en Cinéma, esthétique et intermédialité - Métiers de la culture (18^e section au CELIS)**
 L'objectif de la création de ce poste est de combler le sous-encadrement, par des enseignants-chercheurs, du département des Métiers de la culture. Son profil pourrait porter sur l'étude des rapports entre la littérature, les sciences et les arts visuels à partir de corpus cinématographiques, la création et la diffusion numériques dans le domaine du cinéma questionnées dans le cadre du développement de l'axe « Recherche-création » du CELIS. Il s'agirait également de permettre une ouverture sur les cinématographies extra-européennes en vue de contribuer à la politique scientifique internationale du CELIS en cohérence avec les objectifs stratégiques de l'institut.

- **La création d'un poste de MCF en Politiques culturelles ; Développement culturel et artistique des territoires – métiers de la culture (23^e et 24^e sections à l'UMR Territoires)**

La création du poste est justifiée par les interventions nécessaires, sur ces thématiques, dans de nombreuses formations : Licences mentions « Arts du Spectacle », « Études culturelles », master mention « Direction de projets ou Établissements culturels », licences professionnelles « Guide conférencier et médiateur culturel » et « Documentation et bibliothèques ». Les recherches porteront sur les formes d'activité et de développement touristique et culturel des territoires en contexte de transitions avec une attention particulière portée aux politiques culturelles, artistiques et touristiques comme leviers de développement des territoires, aux écosystèmes culturels et artistiques et aux modes de gouvernance et de conduite des politiques et des projets culturels, aux enjeux du développement durable dans les politiques publiques de la culture. Ce poste contribue en outre à différents projets de recherche en lien avec les collectifs de recherche de l'UMR, notamment APOG (Action collective, politiques publiques et Gouvernance) autour de la coordination entre acteurs et des formes de gouvernance dans la conduite de projets culturels et DaTiF (Dynamiques des territoires fragiles) autour du développement culturel, artistique et touristique et des enjeux d'attractivité territoriale des territoires non métropolitains (ruraux, villes petites et moyennes). Ces thématiques constituent un axe essentiel du projet scientifique porté par l'institut.

- **La création d'un poste de PR en analyse du discours et linguistique appliquée – didactique des interactions (7^e section au LRL) – Au titre du 46.3**

Selon les arbitrages relatifs à la stratégie de repyramidage de l'UCA (cf. §III-1-5 ci-dessous), la création d'un poste de PR est demandée. Il s'agit en effet de compenser le sous-encadrement du département de linguistique et de satisfaire les besoins prégnants en encadrement au niveau Master et Doctorat. Les enjeux portent en effet d'une part sur le remplacement de la responsable du master et, d'autre part, sur le développement de projets inter-axes au LRL, notamment « Expertise linguistique et didactique des interactions en situation professionnelle » en lien avec le programme Learn'in Auvergne.

III-1-5 : Demandes de repyramidages de postes de MCF au titre des campagnes 2023, 2024 et 2025

L'analyse des situations au sein des différentes sections CNU accueillant les collègues de l'institut (identification des sections prioritaires par le Ministère, ratios PR, effectifs, viviers actuels et potentiels) permet d'envisager **16 opérations de repyramidages** au titre des campagnes 2023, 2024 et 2025 qui pourraient porter le total des repyramidages à 20 sur les sections au cœur de l'institut.

Le tableau suivant propose une programmation indicative de ces repyramidages :

Prospective repyramidages LPR – 2023-2025

Section CNU	Effectif MCF	Effectif PR	Taux (%)	Prioritaire MESRI	Rappel 2021-2022	2023	2024	2025	Ensemble	Commentaires
07	7	3	30,0	Oui		1			1	Cible 40% : 1 / Vivier = 2 46.3 demandé en 2022
11	22	5	18,5	Oui	1	1	1	1	4	Cible 40% : 5,8 / Vivier = 3 Vivier potentiel de 6 car 3 HDR en cours de finalisation 22 ou 23
12	6	2	25,0	Oui				1	1	Cible 40% : 1 / Vivier = 0 Vivier potentiel 1 ?
14	17	4	19,0	Oui	1		1	2	4	Cible 40% : 4,4 / Vivier = 3 Vivier potentiel de 6 car 4 HDR en cours d'ici 24
16	19	9	32,1	Oui			1	1	2	Cible 40% : 2,2 / Vivier = 0 Vivier potentiel de 2 ou 3 mais conditions CN+10 ans à vérifier
19	9	1	10,0	Oui	1		1		2	Cible 40% : 3 / Vivier = 3 Vérifier CN+10ans
23	15	5	25,0	Oui	1		1		2	Cible 40% : 3 / Vivier = 4
70	10	5	33,3	Oui		1			1	Cible 40% : 1 / Vivier = 4
71	12	3	20,0	Oui				1	1	Cible 40% : 3 / Vivier = 0 Vivier potentiel 1 ? ou 46.3
74	16	4	20,0	Oui		2			2	Cible 40% : 3 / Vivier = 5
Ensemble					4	5	5	6	20	

Arbitrage : la gouvernance remercie l'Institut pour ce travail conséquent de prospective dans le cadre des repyramidages PR de la LPR (promotion de corps). Ces demandes sont bien prises en compte pour établir les critères des campagnes 2023 à 2025 des rehaussements PR de la LPR. La gouvernance reviendra vers les directeurs d'Instituts à ce sujet.

A ces opérations pourraient également être ajoutées des possibilités des créations de postes de PR au sein des composantes et laboratoires afin de travailler sur des sections identifiées prioritaires par le ministère :

- Section 7 : ouverture d'un poste soit au repyramidage soit au titre de l'article 46.3 (demande de la campagne d'emplois 2022) (cf. § III-1-4, page 21)

Arbitrage : non favorable

Enfin, dans le cadre d'une stratégie d'accroissement du potentiel de direction de recherche y compris dans des sections non identifiées comme prioritaires au titre des repyramidages, pourraient figurer les réflexions suivantes :

- Section 17 : ouverture d'un poste au titre de l'article 46.3 (déjà évoqué lors de la campagne d'emplois 2022)
- Section 22 : le vivier actuel est le plus important avec 5 collègues. A voir éventuellement en 2025 sur la base des repyramidages restant à réaliser et des arbitrages relatifs aux demandes de créations de postes (1 demande de MCF et 1 demande de PR)
- Création d'une Chaire de Professeur Junior à l'horizon 2024 ou 2025 sur une thématique environnementale au sein d'une UMR.

Arbitrage : A discuter en dialogue annuel de gestion RH.

Retour gouvernance sur le volet RH :

Les demandes RH de l'Institut iLLSHS seront accompagnées par la gouvernance de l'UCA comme suit (cf Annexes 2 pour les arbitrages détaillés) :

- Postes d'aide à la structuration de l'Institut : deux postes financés CAP-20-25 seront stabilisés *via* des Cédésations UCA :
 - 1 chargé de communication Institut (BIATSS catégorie A), support depuis 2021
 - 1 chargé de mission Internationalisation (BIATSS catégorie A), support depuis 2021
- Récapitulatif des arbitrages des postes vacants du fait des départs à la retraite sur la durée du contrat :

Il est rappelé que ces départs seront remplacés mais doivent être classés selon qu'ils couvrent des besoins récurrents de l'Institut (part des 80%) ou des besoins liés directement aux objectifs de l'Institut sur la durée du contrat (part des 20%). Ces objectifs doivent être détaillés et les profils de poste doivent intégrer ces éléments : cela peut être, par exemple, une part de l'activité dédiée en Institut sur la réalisation d'un objectif ciblé du CPOM.

Les arbitrages seront ajustés lors des dialogues annuels de gestion RH, en intégrant l'ensemble des départs (retraites, promotions, mobilité etc).

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2022	20%		3		1 (CDIsation)		
	80%		4			2	1
2023	20%						
	80%	4	3				
2024	20%						
	80%	4	1	1			
2025	20%						
	80%		2	1			
2026	20%						
	80%		1				
Départ non connu, courant CPOM	20%	1	1				1
	80%	5	15	11	3	5	6
TOTAL postes sur vacances	20% (n=7)	1	4	0	1	0	1
	80% (n=69)	13	26	13	3	7	7

Le détail des arbitrages est rendu dans les Annexes 2.

- **Demandes de création de postes sur la durée du contrat :**

Il est rappelé que les créations arbitrées favorablement seront conditionnées à une situation financière favorable de l'établissement.

Année de recrutement	Part dynamique (20%) ou récurrente (80%)	Enseignants et enseignants-chercheurs			BIATSS		
		PR	MCF	Enseignant second degré	Cat A	Cat B	Cat C
2021- pérennisation actée en 2022	20% : postes d'aide à la structuration de l'iLLSHS				2 (Internationalisation + Communication) 1 (Directrice administrative, redéploiement)		
2022	20%	1	1				
	80%		3	1 PRAG (STAPS, DSG2)			
2023	20%		1				
	80%		1 (INSPé)	1 MCF (STAPS, DSG2 suite CDD)			
2024	20%						
	80%						
2025	20%		2				
	80%		1 (INSPé)				
2026	20%		1				
	80%						
Courant CPOM	20%		2				
	80%						
TOTAL créations	20% (n=11)	1	7	0	3	0	0
	80% (n=7)	0	5	2	0	0	0

Le détail des arbitrages est rendu dans les **Annexes 2**.

III-1-6 : Demandes de moyens financiers

Pour pouvoir atteindre ses objectifs, l'institut souhaite pouvoir bénéficier d'un accompagnement de l'établissement en termes de moyens financiers indispensables à la réalisation des multiples projets recensés dans l'annexe 3.

Les retours d'arbitrages sur les demandes détaillées ci-dessous sont précisés dans l'Annexe 3. Le cout estimé des arbitrages favorables est de **560 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

III – 2 : Engagements de méthode et offre de service :

Parallèlement aux engagements quantitatifs décrits ci-dessus le CPOM sera support à des engagements de méthode concernant l'offre de service des services auprès des instituts, la mise en œuvre opérationnelle de la subsidiarité et les modalités du dialogue établissement / instituts. Ainsi, les services centraux seront à l'appui des Instituts pour le suivi des objectifs des CPOM et tout besoin d'accompagnement méthodologique sur le présent contrat.

ANNEXE 1.a – Tableau synoptique des grands objectifs de l'établissement

Pilotage et moyens	Fonctionnement de la gouvernance	Mettre en place une démocratie universitaire et participative
		Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité
		Mettre en œuvre une simplification administrative
	Soutenabilité économique de l'EPE, sa gestion et son pilotage	Mettre en œuvre la gouvernance de l'UCA
		Mobiliser l'UCA, via une gestion participative, sur des thématiques transverses à fort enjeu sociétal et identifiantes
		Mise en place d'un schéma directeur du numérique
		Mettre en cohérence l'ambition de l'établissement avec ses moyens humains et financiers (soutenabilité financière)
	Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	Mettre en place puis en œuvre un nouveau modèle de répartition des moyens selon une trajectoire financière soutenable
		Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité
	Politique relative aux personnels : stratégie RH et amélioration des conditions de travail	Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)
		Maintenir un dialogue social riche
		Accompagner les collègues titulaires nouvellement recrutés puis tout au long de leur carrière
		Prôner un niveau d'exigence élevé pour les recrutements EEC
		Amélioration et intensification de la communication interne (et externe ! -> moyens dédiés)
Reconnaissance de l'implication et l'engagement des personnels dans les tâches collectives		
Déployer une stratégie immobilière ambitieuse, avec rénovation du patrimoine immobilier (BU-Learning Center/CROUS/SST-SSU...)		
Santé et Qualité de vie au travail		
Recherche	Activité de recherche	Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025
		Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques
	Innovation, partenariats monde socio économique	Etablir une relation étroite avec le monde socio-économique (ExcellencES ?)
		Promouvoir les compétences des labos, des plateformes technologiques et des filiales vers les partenaires (Plateforme LAPSCO/éducation nationale)
	Internationalisation de la Recherche/ Europe	Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels
		Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes
Orientations prioritaires en matière de Science Ouverte	Poursuivre la dynamique vers l'accès ouvert des publications (rôle de la MSH / ExcellencES ?)	
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	
Formation	La réussite des étudiants	Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu)
		Assurer une meilleure orientation au sein de l'université
		Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
	Transformation pédagogique	Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/!\ Moyens)
		Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler
		Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)

	Approche compétences	Accompagner les équipes pédagogiques dans la démarche (une IP dédiée au sein du Service Universitaire de Pédagogie)
		Appels à projets internes (SUP)
		Evènements, acculturation à la transformation pédagogique et la démarche compétence
	Processus qualité des formations	Dispositif interne dans le cadre de l'accréditation et de l'évaluation HCERES
		S'engager dans les procédures de certification qualités externes : service centraux, composantes...
	Internationalisation des formations	Faciliter l'appropriation du processus qualité par tous les acteurs
		Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +)
		Soutenir la mobilité sortante des différents publics
	Professionnalisation	Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
		Dynamiser l'alternance et la formation continue
		Développer l'innovation dans le cadre de la réussite des étudiants
	Renforcer l'articulation formation recherche à tous les niveaux des cursus	Consolider nos collaborations avec les partenaires du monde socio-économique (milieu socio-associatif et culturel)
		<i>Renforcer l'articulation formation recherche au niveau licence</i>
		Renforcer l'articulation formation recherche au niveau master
	Développer la pluridisciplinarité	Renforcer l'articulation formation recherche au niveau diplôme d'ingénieur
		S'appuyer sur l'offre de formation pour proposer aux étudiants une flexibilité et modularité des parcours intégrant plusieurs disciplines en complément de leur parcours principal afin d'optimiser leur réussite en termes de réponses aux besoins émergents de la société actuelle et future ; mais aussi afin de faciliter les passerelles entre parcours (spécificité de la pluridisciplinarité en SHS, GT H2S)

ANNEXE 1.b – Liste des indicateurs et jalons

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
→ PILOTAGE ET MOYENS					
Fonctionnement de la gouvernance	→ Mettre en place une démocratie universitaire et participative → Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité → Mettre en œuvre une simplification administrative	1	Nombre de réunions statutaires et non statutaires		
		1.a	• Nombre de réunions statutaires du bureau de l'institut	0	4 par an
		1.b	• Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence"	0	2 par an
		1.c	• Nombre de "séminaires de l'institut"	0	1 par an
		1.d	• Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'institut	0	250
Responsabilité sociétale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité → Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)	<i>JALONS</i>	J1 - Réalisation de cartographies des parties prenantes de l'institut en termes de responsabilité sociétale (en 2022, 2024 et 2026) J2 - Organisation et participation à divers événements de promotion de la diversité J3 - Organisation et participation à divers événements dans le domaine culturel et/ou sportif à destination des territoires	-	2022, 2024 et 2026 ----- 1/an sur 2022-2026 -----
→ RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE					
Activité de recherche	→ Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025 → Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques	2	Nombre de candidats / lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF		
		2.a	• Nombre de candidats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	60	10
		2.b	• Nombre de lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	20	3
Internationalisation de la Recherche/ Europe	→ Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes	3	[Ind 7.b du CQ] Mobilité internationale entrante et sortante des personnels dans le cadre des AAP établissement		
		3.a	• Nombre de mobilités internationales <u>entrantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	20	25
		3.b	• Nombre de mobilités internationales <u>sortantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	50	60
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	→ Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	<i>JALONS</i>	J4 - Le recensement et la valorisation des « jeux sérieux » J5 - L'organisation et la participation à des actions culturelles en lien avec la diffusion de la culture scientifique	-	2022 et 2026 1/an sur 2022-2026

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
→ FORMATION INITIALE ET CONTINUE					
La réussite des étudiants	→ Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu)	4	Mesure de la diversité (géographique et sociale)		
		4.a	• Taux d'étudiants boursiers	41%	41%
	→ Assurer une meilleure orientation au sein de l'université → Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)	4.b	• Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole	64,8%	65%
		5	Taux de réussite en Licence en 3 et 4 ans		
		5.a	• Taux de réussite en Licence en 3 ans	45,7%	50%
5.b	• Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans	58,9%	65%		
Transformation pédagogique	→ Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/I\ Moyens) → Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler → Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier I)	6	[I10 du CQ] Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de 2021-2022) ou dans le cadre de la politique des instituts.	161	200
Internationalisation des formations	→ Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?	7	[I11 du CQ] Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE		
		7.a	• Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	NA	5
		7.b	• Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	NA	1
		8	Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations LMD		
		8.a	• Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Licence</u>	5,1%	6%
		8.b	• Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Master</u>	8,4%	10%
		8.c	• Part des étudiants en mobilité entrante en <u>doctorat</u>	12,4%	15%
		9	[I7 du CQ] Mobilité sortante des étudiants		
		9.a	• Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	8%
		9.b	• Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	10%
9.c	• Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse	22,2%	25%		

ANNEXE 3 – Besoins financiers associés aux Objectifs du CPOM 2021-26

Objectif du CPOM associé à la demande	Demande avec besoins financiers associés (fonctionnement et investissement)	Année concernée par la demande	Coût estimé si connu (k€)	Projet vu avec les services concernés ?	Détail du calcul et part d'auto-financement ?	ARBITRAGE	
Objectifs en matière de pilotage et de moyens							
Fonctionnement de la Gouvernance	Institut – Budget de fonctionnement	2023-2026	40		10k€ / an	Arbitrage favorable	
	Institut – Création d'une salle de créativité	2024	30	DPIE/DOSI ?		Cf AAP LIA3	
	STAPS : mobilier étudiants / enseignants / BIATSS	2023	41,5		Suite Travaux DPIE	Arbitrage favorable	
	STAPS : Equipements informatique	2023	48,5		Suite travaux	Arbitrage favorable	
	STAPS : implantation Clermont-Nord – équipement informatique et de projection dans les salles cours	2024	6			Arbitrage favorable	
	STAPS : implantation Clermont-Nord – locations salles et installations sportives	2024-2026	15		5k€ / an	Arbitrage favorable	
Responsabilité Sociétale	Institut – stage élaboration des matrices de matérialité	2024 et 2026	10		2 x 6 mois + environnement	Arbitrage favorable	
	Institut – stage GPEC Institut	2023-2026	12		4 x 4 mois + environnement	Arbitrage favorable	
	Organisation d'événements significatifs / Resp. Sociétale	2023-2026	10		4 x 2,5k€ /an	Arbitrage favorable	
Objectifs en matière de recherche, valorisation et politique scientifique							
	1 colloque international annuel	2023-2026	40		10k€ / an	Arbitrage favorable	
	1 contrat postdoctoral de 12 mois par thème du projet scientifique	2023-2026	225		5 x 45k€	Cf AAP Emergence	
	120 ans de la loi de 1905 – Enseigner le fait religieux – Organisation d'un colloque et publication d'un ouvrage collectif	2025	15		10k€ pour le colloque 5k€ pour l'édition	Arbitrage favorable	
	MSH : Mise en place d'AAP recherche complémentaires spécifiques (Europe / création de labcom / création de laboratoire junior : cible tournante selon les années)	2023-2026	40		Oui - DRED	10k€ / an	Arbitrage favorable
	MSH : Acquisition d'un drone (remplacement de l'actuel)	2026	50		Non	Arbitrage favorable, à voir dans le cadre des demandes faites en DSG	
	LRL : Stages de Master Linguistique – transcriptions dans le cadre d'un projet LIA	2022-2023	9k€			3 stages de 5 mois	Cf AAP LIA
	LRL : contrat étudiant	2022-2023	?			450h étudiants	Arbitrage non favorable : travailler à

						une demande plus collective
	LAPSCO : Small Meeting 40 ans du LAPSCO	2024	50		Dont 10K€ (LAPSCO) Et 5K€ (UFR PSSSE)	Travailler à une proposition groupée (moment convivial + meeting international), arbitrage favorable 52k€
	40 ans du LAPSCO	2024	10			
Internationalisation de la recherche	Décharges de services pour des collègues préparant une candidature ERC ou un projet international	2022-2026	17,3	DRH ?	96 hTD x 45 €/h x4 collègues	Arbitrage non favorable : cf demandes de CRCT à privilégier
	INSPE : Création du parcours Recherche dans le Master SDE : co-diplomation avec université à Liège, travail de co-construction, accueil d'enseignants	2022-2023-2024	5	oui		Arbitrage favorable
	MSH : Cellule de traduction mise en place à la MSH (comme cela se fait dans d'autres MSH du territoire). Dans un premier temps, traduction vers l'anglais pour aider à l'internationalisation de la recherche.	2023-2026	64	Non	4 x 16 k€ (½ Salaire d'IGE) 2000 euros par an d'auto-financement	Arbitrage favorable
	MSH : Soutien aux relectures d'articles de recherche rédigés en anglais (prise en charge financière des relectures, sur devis, par la MSH pour ses labos associés)	2024-2026	12	SCLV	4k€/an - Paiement des prestations du SCLV (20,46€/page)	Arbitrage favorable
	Stage pour diffuser/animer des démarches mobilisant les jeux sérieux dans des activités de diffusion de la culture scientifique (à partir du diagnostic réalisé en 2022)	2023	5		6 mois gratification + environnement	Arbitrage favorable
Diffusion de la Culture Scientifique, technique et industrielle	Mise en œuvre de certaines actions du projet PRATIC : Recherches et transformations des activités professionnelles : conditions de possibilités pour une science avec et pour les acteurs	2022-2026	100		/!\ Selon AMI CMA	
	Mise en œuvre de certaines actions du projet Réu-Site : Maisons des éducations	2022-2026	72		/!\ Selon AAP Excellences	
	Mise en œuvre de certaines actions du projet Réu-Site : Séminaires Modes de pensée	2022-2026	70		/!\ Selon AAP Excellences	
	Mise en œuvre de certaines actions du projet Réu-Site : Penser ensemble l'environnement	2022-2026	37		/!\ Selon AAP Excellences	
	Mise en œuvre de certaines actions du projet Réu-Site : Corporate Citizenship Forum	2022-2026	65		/!\ Selon AAP Excellences	
	INSPE : Maison des éducations pour une ville apprenante : structuration d'un comité scientifique et d'un comité de pilotage, partage d'expériences, création de supports, conférences	2022-2026	5	Oui	/!\ Selon AAP Excellences	
	Objectifs en matière de formation initiale et continue					

Réussite des étudiants	Mise en œuvre de certaines actions du projet InSitu	2022-2026	120		/!\ Selon AMI CMA	
	LCSH : Equipements pour des salles de travail mises à la disposition des étudiants (mobilier, matériels informatiques...)					Arbitrage favorable, cout à estimer (50k€ ?)
Transformation pédagogique	PSSSE / LAPSCO : création d'un DU (formation continue) pour les cadres de l'éducation nationale (IA ; IA-IPR ; Chefs d'établissement)	2024	à déterminer	Amorçage déjà réalisé avec le rectorat	/!\ A voir avec AMI CMA ?	
	LCSH : Financements de stage d'étudiant.e.s de M2 complémentaires à des projets SIP/LIA développés par des collègues ou alors sur des projets des services (FC par exemple)					A retravailler pour discussion en dialogue budgétaire
	MSH : Equipement d'une salle modulable pour les séminaires de Master à la MSH (salle 332)	2024-2026	10	Non	2k€ d'auto-financement	Cf AAP LIA
	Acquisition d'équipements permettant de développer l'utilisation de la Réalité Virtuelle dans l'enseignement (langues étrangères...)	2023	12		20 oculus x 500 €/unité 2k€ pour stockage	Cf AAP LIA
	LCSH : Financements pour faire de la communication sur le caractère international de nos formations					A retravailler avec le service COM et évaluer en termes de cout
	LCSH : Contrats étudiants pour l'accueil des étudiants étrangers arrivant au premier et au second semestre					A retravailler avec le service COM et évaluer en termes de cout
	INSPE : Création du réseau alumni EEFE : Plateforme et site à créer, événements de lancement, communication	2023	15	Oui	5k€ d'auto-financement sur MS	Arbitrage favorable

Soit un total évalué globalement à **560 k€** sur la durée du contrat. Les couts devront être stabilisés avec les services métiers lors des dialogues annuels de gestion budgétaire.

ANNEXE 4 – Projet scientifique de l'ILLSHS : Stabiliser des sociétés instables

Entrées au cours du dernier tiers du XX^e siècle dans l'âge des aspirations au "soutenable" et au "durable", les sociétés occidentales ont certes renoncé à l'idée d'un progrès linéaire et sans équivoque, mais elles ne peuvent envisager la suite de leur histoire sous le signe d'une forme d'immuabilité, qui dans nombre de domaines serait en définitive cause d'intense fragilisation, voire de régression. Les évolutions de ces dernières années, entre constats avérés (au premier chef, ceux de l'urgence écologique, des nécessités régulatrices et d'une forme de réinvention du politique) et perceptions plus ou moins justifiées, font surgir avec acuité un impératif de stabilisation : une stabilisation qui n'est pas conçue comme immobilisation ou statu quo, mais comme une réponse à l'instabilité et à la déstabilisation, y compris celles générées par des évolutions (trop) rapides dans le champ de la technologie et des sciences. Le diagnostic, partagé, invite à travailler à la protection d'un ensemble de biens communs — ceux qui nous permettent de *faire communauté* — considérés comme menacés, fragiles ou fragilisés, sans pour autant renoncer à l'ambition d'améliorer le fonctionnement des sociétés. C'est tout l'enjeu du projet scientifique de l'UCA centré sur la conception de modèles de vie et de production durables.

Ce "fonctionnement global" dont on commence désormais à prendre véritablement toute la mesure appelle, par essence, des solutions interdisciplinaires : la "globalisation" n'est pas qu'affaire de diffusion horizontale à l'échelle de la planète ; elle est culturelle (au sens très large du terme), structurelle, systémique. Elle génère aussi, localement ou à grande échelle, des réactions de refus, qui en prétendant lutter contre le "désenchantement" d'un monde nourrissent des processus de "ré enchantement" parfois très éloignés de la protection du Bien commun. Chemin faisant, sans rien nier des failles qui s'élargissent et des dangers potentiels, l'enjeu est aussi de contribuer à structurer et nourrir d'autres discours que ceux des "déclinologues", voire des "collapsologues" (versions parfois actualisées et sécularisées, avec plus ou moins de soubassements intellectuels, de croyances et d'angoisses eschatologiques très anciennes).

Indéniablement, les recherches en Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales ont un rôle majeur à jouer dans cette entreprise et le socle de tout projet d'ampleur doit être constitué d'une double certitude à savoir, d'une part, celle de la complémentarité et de l'équivalence des champs disciplinaires et, d'autre part, celle d'une nécessaire collaboration entre disciplines qui dépasse la seule transdisciplinarité pour tendre vers l'interdisciplinarité.

Si l'on s'efforce de souligner rapidement certaines lignes de faite au cœur des Sciences Humaines et Sociales, quels sont les enjeux et les défis posés par les soubresauts ou lames de fond qui contribuent à générer le sentiment, justifié à bien des égards, de sociétés *instables* ?

- Contribuer à définir et accompagner la mise en œuvre de modes de croissance raisonnée, "soutenables", qui puissent être articulés — en lui donnant du sens — avec la notion de "décroissance", préservant à la fois l'environnement et ses ressources naturelles ainsi que les conditions de vie des populations.
- Identifier et sauvegarder des pratiques culturelles (au sens large) menacées — ou susceptibles de l'être — par certaines dynamiques (scientifiques, industrielles, économiques... culturelles) ; œuvrer à la conservation des patrimoines, à l'analyse du passé et à l'élaboration des instruments de transmission de la mémoire sans lesquels une société ne peut subsister, envisager son avenir et se protéger contre les dangers qu'elle génère lorsque son histoire est instrumentalisée.
- Préserver un environnement social stable, des systèmes sociaux qui protègent contre la vulnérabilité, des processus de fonctionnement social qui permettent de lutter contre les stéréotypes et discriminations de toutes sortes.
- Travailler à la réparation et au renforcement du tissu social, au tissage de nouveaux liens sans lesquels toute société, tapisserie de haute et basse lisse, ne peut tenir ; par là-même, prévenir les situations de tensions et apporter l'expertise nécessaire à la résolution des conflits — ce qui commence par l'apprentissage, en milieu éducatif et associatif (sport, culture, solidarité...), des règles du *vivre ensemble*.
- Lutter contre des facteurs de stress individuel (physiologique, psychosocial) mais aussi définir des clefs de compréhension de phénomènes collectifs (formation et diffusion de croyances, cristallisation de peurs et mouvements de panique collective, phénomènes de radicalisation et de violences intergroupes) dont le

contexte de ces dernières années, entre vagues d'attentats et montée du "complotisme", a montré toute l'acuité.

Le constat effectué ici à grands traits fait sens grâce aux acquis de ces dernières années à l'UCA, aux outils et structures élaborés ou en cours d'élaboration, aux convergences thématiques et intellectuelles qui ne cessent de se révéler, aux projets mis en œuvre par différents acteurs de ce que l'on peut véritablement appeler un "écosystème" dont il convient de renforcer encore les dynamiques synergiques :

- autour de ses piliers fédérés dans / par l'iLLSHS : les quatre UFR et l'INSPÉ, les onze laboratoires, la Maison des Sciences de l'Homme, l'École Doctorale LSHS, la toute récente Graduate Track "Humanités" qui, en scrutant dans une perspective résolument interdisciplinaire *La révolution numérique au prisme des sciences sociales*, souhaite, par la formation de jeunes chercheurs, contribuer à l'utilisation de toutes les potentialités de l'outil numérique et proposer des solutions pour faire face aux bouleversements et mutations qu'il génère. La MSH de Clermont-Ferrand constitue désormais davantage qu'une "plateforme" ou un lieu de rencontre — ce qu'elle est, de manière féconde, depuis plusieurs années : par ses axes de recherche (*Territoires, environnement, adaptation ; Ruptures, révolutions, innovation*) et ses publications (*Abécédaire de la Rupture*, 2020), ses séminaires interdisciplinaires (pour 2021-2022, *Situations extrêmes et résilience*), son insertion — via le RnMSH — dans les opérations de la coordination nationale menée par le CNRS et l'Inserm "Crises sanitaires et environnementales" (HS3P-CriSE). Elle est le principal moteur des dynamiques collectives irriguant de manière transversale la recherche en LLSHS à l'UCA.
- au sein d'I-Site Cap 20-25 : les LLSHS ont vocation à contribuer activement à tous les Centres Internationaux de Recherche. Elles sont déjà très présentes dans le Challenge 4 *Risques naturels et vulnérabilité socio-économique*. Mais les agro-systèmes durables, les systèmes et services innovants, la mobilité personnalisée au cœur des Challenges 1 à 3 constituent naturellement des objets de réflexion dont des chercheurs de l'iLLSHS se sont déjà emparés, dans les champs de la Géographie, de la Psychologie, de la Sociologie, des Sciences de l'éducation, de l'Anthropologie corporelle et de l'Ergonomie, des Sciences de l'Information et de la Communication, de l'Architecture et de l'Urbanisme. Il est impossible d'ignorer — et nombre d'acteurs du monde socio-économique ne s'y trompent pas — combien les réponses aux impératifs de stabilisation et de protection évoqués précédemment impliquent aussi des opérations de conservation de la mémoire et de mise en récit, de transmission des patrimoines et des savoir-faire que seuls peuvent effectuer des historiens, des spécialistes de la Littérature et de l'Anthropologie filmique ou encore des linguistes.
- avec les territoires et le monde socio-économique, grâce à des partenariats noués à tous les niveaux, y compris celui de la recherche doctorale par le biais du dispositif des thèses CIFRE et de financements venus de collectivités territoriales ou d'entreprises. L'intégration de l'UMR Ressources dans la MSH comme dans l'École Doctorale LSHS va également contribuer à l'arrimage de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Clermont-Ferrand (ENSACF) au projet LLSHS de l'UCA, jetant ainsi une passerelle supplémentaire entre chercheurs et praticiens. D'une façon générale, sans collaboration étroite avec les acteurs institutionnels ou associatifs de la gestion des territoires et du monde socio-économique il ne peut y avoir de véritable projet agissant, comme on l'envisage en un axe majeur, pour une société plus inclusive. Cet objectif sous-tend naturellement les projets en lien avec la labellisation « Sciences Avec et Pour la Société » rappelée dans le projet REU-Site visant à identifier, mettre en perspective et évaluer les modalités de collaboration entre des professionnels de divers secteurs, des entreprises, des chercheurs, des décideurs politiques, des acteurs du milieu associatif dans des projets mobilisant la recherche au service de la transformation des pratiques.

Le spectre disciplinaire couvert par l'iLLSHS et ses composantes est d'une rare, sinon exceptionnelle, amplitude.

Par là-même, l'**interdisciplinarité**, déjà mise en œuvre dans nombre de chantiers de recherche, doit l'être encore davantage afin de constituer un point fort et identitaire des "Humanités" à l'UCA.

L'interdisciplinarité n'est pas qu'une simple juxtaposition (pluridisciplinarité) ou mise en relation de plusieurs disciplines. Cette mise en relation doit aboutir à l'élaboration d'idées, de notions, d'outils originaux. Alors que la transdisciplinarité réfute la spécificité des disciplines, l'interdisciplinarité reconnaît ces spécificités, les analyse en profondeur et s'en empare afin d'élaborer une vision nouvelle de la société. Le premier niveau de cette démarche scientifique se retrouve dans la plupart des laboratoires de l'institut – notamment au sein des UMR - aussi bien

entre disciplines des sciences humaines et sociales qu'avec des disciplines qui relèvent des sciences fondamentales, des sciences pour l'ingénieur ou des sciences du vivant (par exemple la thématique de l'enaction qui associe linguistique, neurosciences et sciences de la santé ou le projet *cloudburst* visant à la création d'un glossaire multilingue répondant au besoin croissant d'outils plurilingues dans la communication interculturelle des catastrophes et risques naturels). Le second niveau est la MSH au sein de laquelle toutes les sections de l'InSHS se trouvent désormais représentées. La MSH est le lieu par excellence de la recherche interdisciplinaire, à la fois en tant que moyen et en tant qu'objet. Elle structure les recherches interdisciplinaires du site clermontois et permet à ces recherches de se déployer pleinement au niveau régional, national, européen et international. Concrètement, la MSH de Clermont-Ferrand développe elle-même ses propres recherches interdisciplinaires et propose en outre des *services mutualisés d'appui à la recherche* à l'ensemble des unités de recherche qu'elle couvre, CNRS et universitaires. Au-delà des économies d'échelle, la mutualisation encourage l'interopérabilité des données et le décloisonnement. Pour permettre le développement de collaborations interdisciplinaires innovantes, la MSH met en place divers dispositifs. Nous pouvons en citer quatre principaux :

- un ensemble de plateformes technologiques labellisées par le Réseau national des MSH : une plateforme data (axée sur le traitement quantitatif des données), une plateforme scripto (regroupant des sites de corpus et les Presses Universitaires Blaise-Pascal), une plateforme audio-visio (permettant notamment la réalisation et la diffusion de documentaires sur des projets interdisciplinaires), une plateforme spatio (IntelEspace, plateforme de géomatique où travaillent ensemble géographes et archéologues).
- un ensemble de pôles favorisant les rencontres interdisciplinaires au sein duquel on trouve, notamment, le pôle humanités numériques qui permet la réalisation de corpus interdisciplinaires.
- des actions récurrentes : une série de podcasts visant à faire dialoguer les sciences humaines entre elles autour d'une thématique interdisciplinaire annuelle, un groupe de travail proposant un travail réflexif sur les outils des SHS dans toute leur diversité (conduisant in fine à la constitution d'un abécédaire des connaissances sensibles en SHS), un séminaire interdisciplinaire sur les situations extrêmes et la résilience favorisant les regards croisés de spécialistes de management, de littéraires, d'historiens, de psychologues, de volcanologues.
- Un dispositif d'appels à projets : depuis plusieurs années, la MSH de Clermont-Ferrand lance tous les deux ans un appel à projets interdisciplinaire destiné à financer des projets innovants, exploratoires, structurants, interdisciplinaires et pluridisciplinaires entre et hors Sciences Humaines et Sociales.

Mise en œuvre et *pensée* : outil majeur au service de la recherche, le dialogue entre disciplines est ainsi appréhendé également comme objet de cette dernière, notamment au service du projet CAP 20-25. La Graduate Track H2S le place ainsi au cœur de la réflexion, au même titre que **l'internationalisation**, conçue non seulement comme la condition ou le résultat d'une recherche performante et reconnue, mais bien comme partie intégrante du processus scientifique dont il convient d'analyser et améliorer les mécanismes de l'efficacité grâce aux apports de celles et ceux qui travaillent sur la démarche philosophique, la langue, le langage, la cognition, les modalités du discours et de la communication interculturelle...

L'iLLSHS est en effet résolument tourné vers l'international que ce soit via des collaborations et partenariats internationaux (57% des partenariats internationaux actifs de l'UCA sont dans son périmètre), du point de vue des objets de recherche (problématiques linguistiques et interculturelles) ou des échanges et mobilités qu'il accueille (par exemple, 37% des doctorants de l'ED LSHS sont étrangers).

Tout d'abord les conventions bilatérales de recherche, souvent associées à l'enseignement et à des cotutelles de thèse, sont particulièrement nombreuses et relient l'institut à de multiples zones géoculturelles : Europe, Amérique anglophone, hispanophone et lusophone, Afrique, Asie, Australie... Les structures de l'iLLSHS sont ainsi engagées dans des collaborations internationales majeures. Dans le domaine de la formation, on peut notamment citer le Master international *Choreomundus*, le collège doctoral Franco-Allemand-Italien, le DU *Enseigner dans un Etablissement Français à l'Etranger*, de nombreux doubles diplômes. Dans le domaine de la recherche, l'internationalisation se traduit, tout d'abord, par la contribution à des projets internationaux de référence. Par exemple, le projet COST iCon-MICS fédère et structure un réseau international autour de la bande dessinée et du roman graphique de l'aire culturelle ibérique (Espagne, Portugal et Amérique latine). Ce réseau intègre 18 pays européens et 3 pays d'Amérique latine et compte des chercheurs, des éditeurs, des directeurs de musée, des institutions culturelles ou encore des responsables d'associations. Un autre exemple est celui du programme « Matrimoine afro-américano-caribéen » qui se concrétise actuellement par une exposition en réalité augmentée et

virtuelle. Au sein du projet Erasmus + DigiPhiLit, l'UCA coopère avec 5 universités européennes et une université des Philippines afin d'améliorer les méthodes d'enseignement en littérature et de combler les manques dans les programmes d'études hispaniques.

Cette structuration internationale très développée dans tous les domaines scientifiques de l'institut se double d'un intérêt pour la langue et l'interculturalité comme objets, que l'on retrouve dans les approches comparatistes, dans les travaux posant la traduction au cœur des réflexions, dans la didactique de l'enseignement du français en lien avec la francophonie (Campus France et AUF), dans les problématiques transversales interdisciplinaires et interculturelles (notamment dans des recherches au cœur de certains challenges de CAP 20-25) mais aussi dans les travaux concernant des aires géoculturelles spécifiques dans lesquels les comparaisons entre les cultures et les sociétés sont toujours centrales, quel que soit le thème abordé.

Ces approches scientifiques, fortement empreintes d'interdisciplinarité et/ou de dimensions internationales, prennent véritablement sens et peuvent être mobilisées dans toutes leurs potentialités lorsqu'elles sont appliquées à des objets d'étude à la fois larges et clairement définis.

Le volet recherche de notre contrat pluriannuel d'objectifs et de moyens pour la période 2021-2026 porte principalement sur trois objets scientifiques, constituant d'ores et déjà des champs communs importants et identifiés de la recherche à l'UCA, sur lesquels nous ambitionnons de construire une véritable signature de l'iLLSHS.

TERRITOIRE

On l'entend ici dans son acception la plus complète possible, en tant que portion d'espace dont l'unité tient à plusieurs facteurs (délimitation administrative, éléments naturels et culturels, y compris dans l'ordre des représentations), sur laquelle s'exercent des forces de contrainte et d'autorité, qui est parcourue, sillonnée, marquée par de constants processus d'aménagements et réaménagements et qui fait l'objet de processus d'appropriation par ses habitants, lesquels aspirent à participer à sa gestion.

À chaque élément de cette définition imparfaite peuvent être associés des programmes de recherche menés au sein des laboratoires membres de l'iLLSHS, à commencer par les travaux menés en Histoire (par exemple la base de données et de recherches METALLOCORPUS ou le partenariat avec l'EHESS pour la création d'un espace de travail en ligne dédié au Massif central), en archéologie (avec notamment le programme de recherche FEDER « Dynamiques spatiales du développement des territoires », plusieurs Projets Collectifs de Recherche portant sur l'Habitat rural antique de la moyenne montagne corrézienne ou l'Habitat groupé antique de la cité des Lémovices, le projet MINEDOR et la chaire Arvernes 2.0) et en Géographie (notamment avec la plateforme IntelEspace impliquée, en tant que partenaire scientifique, dans cinq projets de recherche en géographie physique et environnementale visant à analyser des hydrosystèmes fluviaux, principalement dans des bassins versant alpins, les bassins de la Loire et de la Garonne, ou des espaces insulaires). Nombre de chantiers sont d'ores et déjà caractérisés par leur interdisciplinarité, certains en lien avec l'Institut d'Auvergne-Rhône-Alpes du Développement des Territoires (IADT) — outil et atout supplémentaire, qui abrite des formations consacrées aux métiers du développement territorial et favorise les synergies avec les acteurs académiques, les collectivités et les acteurs socio-économiques. Les compétences techniques et analytiques sont importantes, particulièrement dans le domaine de la géomatique et de l'analyse spatiale (de la collecte des données - notamment via l'utilisation de drones- à leurs analyses), dans certaines unités de recherche et à la MSH (plateforme IntelEspace).

Le territoire n'est pas seulement un cadre spatial d'étude ; il est appréhendé en tant qu'élément constitutif de l'objet d'étude. Ce dernier est construit par des enquêtes articulant l'élaboration d'outils d'évaluation, de diagnostic et d'expertise avec la proposition de solutions à destination des acteurs sociaux. On citera, pour s'en tenir à quelques exemples, les stratégies de réduction des inégalités sociales de santé, l'innovation sociale et l'économie sociale et solidaire, les formes et modalités de participation citoyenne, le travail destiné à recueillir et conserver la mémoire, écrite et orale, des acteurs de l'activité industrielle ou du mouvement social sur des territoires particulièrement marqués par l'instabilité (à l'exemple des programmes de recherche sur les ouvriers de la coutellerie thiernoise ou

sur la « sociologie de Clermont-Ferrand »). Il est également utile de souligner à quel point les Sciences Humaines et Sociales sont sollicitées et attendues dans les territoires, comme productrices de données, d'informations, d'enquêtes et études, d'évaluations. Sur le plan institutionnel, la MSH fait partie de la Fédération des Recherches en Environnement, avec les UMR Territoires et GEOLAB. La MSH, est rattachée à l'INSHS et à l'INEE, ce dernier étant l'institut principal de GEOLAB.

Le territoire est également naturellement au cœur de nombreuses contributions des laboratoires de l'iLLSHS au projet CAP 20-25, souvent en collaboration avec des structures d'autres instituts :

- Dans le challenge 1 sur les agroécosystèmes et les systèmes alimentaires territoriaux : participation au LIT Elevage à l'herbe, au cluster Herbe Massif central et au consortium Viande.
- Sur la thématique du challenge 3 via des projets de recherche avec la Chaire Santé et Territoires du CleRMA et des acteurs socio-économiques et des établissements de santé du site et de la Région AURA.
- En bénéficiant de plusieurs dispositifs transversaux du Hub Innovergne et en développant plusieurs projets Emergence
- En s'impliquant dans des dispositifs partenariaux, plutôt dans une logique de médiation / valorisation du site : OrbiMob Clermont Auvergne, Clermont Innovation Week....
- En menant de nombreux projets de recherche et de recherche-action avec les collectivités et les acteurs socio-économiques et pouvant donner lieu à des financements par les collectivités.
- En participant à des projets nationaux et internationaux (H2020 : 2018-2022 et 2020-2023)

Enfin, compte tenu de son organisation géographique et des caractéristiques de son implantation territoriale, l'UCA a déposé un projet dans le cadre de l'AMI (Démonstrateurs Numériques dans l'Enseignement Supérieur - DémoES), intitulé " Innovations par le numérique sur sites territoriaux universitaires" (InSitu). Ce projet est centré sur les conditions d'intégration et de réussite des apprenants. InSitu étudiera en effet les facteurs de succès d'une offre d'enseignement numérique en territoire en travaillant 3 axes en complémentarité : l'orientation comme facteur de réussite vers les diplômes de 1^{er} et 2nd cycles, les facteurs d'appropriation et d'essaimage des nouvelles formes et outils d'enseignement et la caractérisation de tous les publics apprenants dans la dimension dynamique des parcours, comprenant l'implication et l'épanouissement. Ce projet mettra en collaboration des équipes issues de 5 unités de recherche : sciences de l'éducation, psychologie sociale et cognitive, informatique, management, sciences sociales et action publique.

EDUCATION ET FORMATION

Les Sciences de l'Éducation et les Sciences du Langage constituent des champs disciplinaires particulièrement identifiés, notamment grâce au programme *Learn'in Auvergne* (LIA) développé dans le cadre de Cap 20-25. Les multiples travaux de recherche réalisés au sein de plusieurs laboratoires de l'institut couvrent un périmètre large dans les domaines :

- de la mise au point de dispositifs d'intervention, d'évaluation et de formation, destinés à des populations diverses (de la petite enfance à la vieillesse, en passant par le monde professionnel),
- des processus de cognition, d'apprentissage du langage et de la langue, des troubles « dys... » (par exemple les projets MIEL (Module d'Initiation à l'Enseignement des Langues), Etricaps, acol@d, Exploration de la Phonologie et de la Pression Évaluative dans la Dyslexie Développementale) et Étude sociolinguistique des profils de dyslexie développementale)
- de la considération des diversités humaines et leur participation à la vie en société (par exemple la participation des élèves en situation de handicap à l'école)
- de l'éducation à la santé (Chaire Unesco "EducationS & Santé" et centre collaborateur OMS pour la recherche en Education et Santé). La chaire a pour ambition de contribuer au changement social en faveur de la santé des enfants et des jeunes. La vision qu'elle porte associe la connaissance des déterminants de la santé et les pratiques sociales et culturelles des populations. Elle conduit ainsi à une approche équilibrée entre action sur les écosystèmes de vie et développement des capacités par l'information et l'éducation.
- de l'étude des pratiques en milieu professionnel, qu'il s'agisse des relations entre activité professionnelle et santé ou des gestes et situations dans le cadre d'interactions sociales dites "asymétriques", notamment en

lien avec des acteurs du milieu socio-associatif culturel et sportif tels que, par exemple, le PERF Arbitrage ou le partenariat en construction avec le CREPS de Vichy dans la perspective des J.O. de Paris 2024.

L'une des caractéristiques de l'activité des chercheurs clermontois est un lien étroit avec le milieu hospitalier. Les collaborations avec les praticiens du CHU sont en effet nombreuses, puisqu'à la réflexion interdisciplinaire entre médecine et psychologie s'ajoute, par exemple, le dialogue entre médecine et philosophie, dans des échanges qui se limitent rarement à deux disciplines.

A l'heure de la transition numérique, la Plateforme 3C (Comportement-Cerveau-Cognition) du LAPSCO permettra l'étude des comportements sur un thème à la fois majeur et fédérateur pour toute une partie de la communauté des sciences de la vie et des Sciences Humaines et Sociales au contact des sciences de l'information et des sciences de l'ingénieur. Unique en France par ses objectifs, son niveau d'équipement et son lien organique avec l'éducation nationale, cette plateforme d'environ 500m² au cœur du campus Centre-Ville, sera inaugurée début 2022. Soutenue financièrement par deux instituts du CNRS (INSB et INSHS), elle accueillera des enfants et adolescents scolarisés et des adultes issus de la population générale à tous les âges de la vie pour leur participation à des recherches sur la cognition et les conduites humaines, de leurs bases cérébrales à leurs régulations sous l'influence d'environnements sociaux, numériques, robotiques et virtuels. Dans la foulée du projet de recherche « e.P3C » sur le numérique éducatif (impliquant 2 entreprises, une quarantaine d'inspecteurs et chefs d'établissements, 250 enseignants et 8 000 élèves), la plateforme permettra de renforcer les cadres et enseignants de l'éducation nationale dans le domaine des sciences cognitives via leur participation à des actions de formation continue et à des travaux scientifiques. Elle facilitera par ailleurs les collaborations interdisciplinaires (intra et inter-instituts à l'échelle de l'UCA), et plus largement inter-laboratoires à l'échelle de la région Auvergne-Rhône-Alpes, et la réalisation de projets scientifiques internationaux innovants avec des retombées pour l'éducation, la santé et l'industrie.

Dans une perspective complémentaire, le projet de "la maison des éducations pour une ville apprenante" vise à créer un lien entre les citoyens et les recherches en éducation. Ce projet labellisé i-site CAP 20-25 part du constat simple que tout citoyen a un rôle éducatif. Or, la plupart d'entre eux ne disposent d'aucun élément issu de la recherche pour exercer ce rôle d'éducateur. Par ailleurs, les préoccupations des citoyens en matière d'éducation suivent les évolutions de la société. En créant des animations imaginées par des étudiants à destination des citoyens, trois objectifs sont visés : former les étudiants à la diffusion des résultats des recherches en éducation, contribuer à la culture et l'émancipation citoyenne, recueillir les préoccupations des citoyens en termes d'éducation. Ce projet est construit en étroite collaboration avec la ville de Clermont-Ferrand, première ville de France labellisée "Ville apprenante".

ÉDITION

De nombreuses structures explorent cet objet de recherche et contribuent au positionnement spécifique de l'iLLSHS en combinant diverses approches complémentaires :

- L'édition scientifique avec, en particulier, l'outil précieux des Presses Universitaires Blaise-Pascal (PUBP). Les éditions « papier » demeurent particulièrement importantes dans les Sciences Humaines et Sociales avec, notamment, l'édition et la traduction de livres rares et précieux (à l'exemple d'ouvrages de textes anciens en mathématiques), l'édition de diverses « collections » (par exemple « Mythographies et sociétés », « Révolutions et Romantismes », « Écritures de l'intimité : Correspondances, Mémoires, Autobiographies ») et le projet de Maison de l'album de jeunesse (chèque innovation recherche de CAP 20-25).
- Le développement d'outils numériques permettant la constitution et la mise à disposition de bases de données et de corpus de textes (par exemple *Aquacult.hypothèses*, *Therepsichore*, *Poètes en révolution*, programme GRIMM), d'images et d'archives filmiques, de podcasts, de carnets de recherche, de revues en ligne sous la responsabilité du POLEN (par exemple *Sociopoétique* et *Viatica*, ou *Siècles*).
- la mise en œuvre de savoir-faire de haut niveau dans les domaines de l'édition de textes littéraires et de documents historiques, de l'inventaire et de l'exploitation d'archives, ainsi que de la réflexion liée aux processus de création : archives d'artiste et d'écrivains dans le cadre de la recherche création, participation au réseau RESCAM (Réseau interuniversitaire d'écoles doctorales Création, Arts et Médias régi par une convention liant 18 universités françaises, dont l'UCA), archives de la création avec diverses institutions partenaires (Musée Quilliot, musée de la pierre de Volvic, Ecole Nationale Supérieure d'architecture de

Clermont-Ferrand, Ecole Supérieure d'Art de Clermont-Ferrand, Bibliothèque du Patrimoine de Clermont-Ferrand, Centre de Documentation de la MSH).

- Un positionnement innovant sur les jeux sérieux qui relève à la fois d'une forme originale d'édition (création, déclaration d'invention, valorisation) mais constitue aussi un objet de recherche (en synergie avec les enjeux d'apprentissage et d'accompagnement). Plusieurs laboratoires ont déjà mis en œuvre des démarches de création de jeux sérieux, en lien avec des projets de recherche, souvent de manière partenariale et interdisciplinaire (par exemple au CELIS le jeu dans le cadre du programme Matrimoine Afro-américano-caribéen, en lien avec la création d'une plateforme numérique scientifique et pédagogique réunissant des expositions en réalité augmentée et virtuelle, au LRL un jeu interactif dans le cadre de la formation à la grammaire française, à l'UMR Territoires, le jeu de plateau *La Grange* qui facilite la construction et l'échange autour de territoires d'élevage et peut s'appliquer tant sur le terrain avec des acteurs (éleveurs, élus, grand public...) qu'en formation avec les étudiants ou encore la mallette de jeu *SyAM* destinée aux acteurs du territoire et des filières agri-agro-alimentaires pour les accompagner dans une démarche de diagnostic participatif et prospectif et de mise en projet dans une dynamique de système alimentaire, etc.). L'objectif est de structurer davantage ces dynamiques de recherche et de production. L'ambition de l'Institut peut s'appuyer sur le projet de plateforme nationale/*Gaming Lab* GAMAE (*Game for Agriculture, Alimentation and Environment*) autour des ressources dédiées aux jeux sérieux dans le domaine de l'agriculture, de l'alimentation, de l'environnement et du développement territorial. Il est porté par l'UMR Territoires et le Département ACT (Action, Transitions, Territoires) d'INRAE (projet lauréat de l'AAP Prématuration « innovation sociale » 2021 d'INRAE) et articulera, à terme, trois dispositifs : *Gamae – Science* (réseau structuré nationalement pour l'animation scientifique de cette thématique), *Gamae – Ludothèque* (pour la mise à disposition des connaissances produites et des jeux), *Gamae – Accompagnement* (tiers-lieu physique (fab lab' et ludothèque) où pourront se rencontrer usagers, concepteurs et scientifiques et centre de ressources matérielles et numériques).
- Un lien étroit entre la formation et la recherche avec, notamment, l'offre de plusieurs formations spécifiques : Master « Lettres et création littéraire, Master « Métiers du livre et de l'édition ».

L'iLLSHS réunit donc des compétences distinctives très riches et variées autour de l'édition, considérée non seulement sous l'angle de pratiques variées et évolutives, notamment en lien avec les dynamiques technologiques, mais également en tant qu'objet de recherche spécifique. Ce projet scientifique vise à accompagner ces recherches et innovations et à renforcer le positionnement et le rayonnement national et international de l'UCA sur ces deux aspects.



UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne

Annexe 1.b

Contrat pluriannuel d'Objectifs et de Moyens 2021-2026

*Thématiques
Objectifs, Indicateurs et Jalons*

Février 2022



**INSTITUT LETTRES,
LANGUES, SCIENCES
HUMAINES ET SOCIALES**

**UNIVERSITÉ
Clermont Auvergne**

Service d'Appui au Pilotage et Contrôle de Gestion

CONTRAT PLURIANNUEL D'OBJECTIFS ET DE MOYENS 2021- 2026

INSTITUT LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Sommaire des indicateurs :

PILOTAGE ET MOYENS

- ▶ **Indicateur 1 : Nombre de réunions statutaires et non statutaires**
 - > 1.a. Nombre de réunions statutaires du bureau de l'institut
 - > 1.b. Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence"
 - > 1.c. Nombre de "séminaires de l'institut"
 - > 1.d. Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'institut

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE

- ▶ **Indicateur 2 : Nombre de candidats / lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF**
 - > 2.a. Nombre de candidats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF
 - > 2.b. Nombre de lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF
- ▶ **Indicateur 3 : Mobilité sortante et entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement**
 - > 3.b. Nombre de mobilités internationales entrantes des personnels
 - > 3.c. Nombre de mobilités internationales sortantes des personnels

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

- ▶ **Indicateur 4 : Mesure de la diversité (géographique et sociale)**
 - > 4.a. Part des étudiants boursiers
 - > 4.b. Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole
- ▶ **Indicateur 5 : Taux de réussite en Licence en 3 et 4 ans**
 - > 5.a. Taux de réussite en Licence en 3 ans
 - > 5.b. Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans
- ▶ **Indicateur 6 : Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de 2021-2022) ou dans le cadre de la politique des instituts.**
- ▶ **Indicateur 7 : Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE**
 - > 7.a. Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks
 - > 7.b. Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks
- ▶ **Indicateur 8 : Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations LMD**
 - > 8.a. Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Licence
 - > 8.b. Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Master
 - > 8.c. Part des étudiants en mobilité entrante en doctorat
- ▶ **Indicateur 9 : Mobilité sortante des étudiants**
 - > 9.a. Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger
 - > 9.b. Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger
 - > 9.c. Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse

SYNTHESE DES INDICATEURS ET JALONS - CPOM 2021-2026

INSTITUT LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible	Origine de l'indicateur Direction (SI)	Référent SAPCG	Référent Direction / Institut
→ PILOTAGE ET MOYENS								
Fonctionnement de la gouvernance	→ Mettre en place une démocratie universitaire et participative → Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité → Mettre en œuvre une simplification administrative	1	Nombre de réunions statutaires et non statutaires					
		1.a	• Nombre de réunions statutaires du bureau de l'Institut	0	4 par an	Institut LLSHS	-	C. Ressot
		1.b	• Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence"	0	2 par an			
		1.c	• Nombre de "séminaires de l'Institut"	0	1 par an			
1.d	• Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'Institut	0	250					
Responsabilité sociale de l'université, thématique identifiante pour l'UCA	→ Décliner la politique UCA en matière d'inclusion, d'égalité et de diversité → Ouverture de l'UCA vers la cité en préservant son identité territoriale (auditeurs libres...)	JALONS	J1 - Réalisation de cartographies des parties prenantes de l'Institut en termes de responsabilité sociale (en 2022, 2024 et 2026) J2 - Organisation et participation à divers événements de promotion de la diversité J3 - Organisation et participation à divers événements dans le domaine culturel et/ou sportif à destination des territoires	-	2022, 2024 et 2026 ----- 1/an sur 2022-2026 -----			
→ RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE								
Activité de recherche	→ Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025 → Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques	2	Nombre de candidats / lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF					
		2.a	• Nombre de candidats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	6 0	10	DRED	-	C.Soriano
2.b	• Nombre de lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF	2 0	3					
Internationalisation de la Recherche/ Europe	→ Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes	3	[Ind 7.b du CQ] Mobilité internationale entrante et sortante des personnels dans le cadre des AAP établissement					
		3.a	• Nombre de mobilités internationales <u>entrantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	20	25	DRIF (MoveOn)	-	C. Massonnet
3.b	• Nombre de mobilités internationales <u>sortantes</u> des personnels dans le cadre des AAP établissement	50	60					
Diffusion de la culture scientifique, technique et industrielle	→ Poursuivre les actions de diffusion des savoirs issus de la recherche du site et également en région AuRA via le réseau Université & Société et développer de nouveaux dispositifs de médiation scientifique (archives de la recherche, entretiens de chercheurs, projets culturels/DCSTI/SUC)	JALONS	J4 - Le recensement et la valorisation des « jeux sérieux » J5 - L'organisation et la participation à des actions culturelles en lien avec la diffusion de la culture scientifique	-	2022 et 2026 1/an sur 2022-2026			

Thématique	→ Objectif(s)	N° Indicateur	Intitulé indicateur ou jalon	Valeur de référence	Cible
→ FORMATION INITIALE ET CONTINUE					
La réussite des étudiants	→ Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu) → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université → Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)	4	Mesure de la diversité (géographique et sociale)		
		4.a	• Taux d'étudiants boursiers	41%	41%
		4.b	• Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole	64,8%	65%
		5	Taux de réussite en Licence en 3 et 4 ans		
		5.a	• Taux de réussite en Licence en 3 ans	45,7%	50%
		5.b	• Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans	58,9%	65%
Transformation pédagogique	→ Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (I/I Moyens) → Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler → Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier I)	6	[I10 du CQ] Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de 2021-2022) ou dans le cadre de la politique des instituts.	161	200
Internationalisation des formations	→ Inscrire l'EUECA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?	7	[I11 du CQ] Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE		
		7.a	• Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	NA	5
		7.b	• Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	NA	1
		8	Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations LMD		
		8.a	• Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Licence</u>	5,1%	6%
		8.b	• Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations <u>Master</u>	8,4%	10%
		8.c	• Part des étudiants en mobilité entrante en <u>doctorat</u>	12,4%	15%
		9	[I7 du CQ] Mobilité sortante des étudiants		
		9.a	• Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	8%
		9.b	• Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%	10%
9.c	• Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse	22,2%	25%		

Nombre d'indicateurs	9
Nombre de sous-indicateurs	21
Nombre de jalons	5

Origine de l'indicateur Direction (SI)	Référent SAPCG	Référent Direction / Institut
SAPCG (Apogee)	A. Chades	-
SAPCG (Apogee)	A. Chades	-
Pole IPPA + SAPCG (Apogée)	T. Aubert	F. Cairra H. Robin
SAPCG (Apogee) + CAP GS + institut pour les doctorants	A. Chades	M. Ducruet
SAPCG (Apogee)	A. Chades	-
SAPCG (Siham & Apogée) DRIF (MoveOn)	A. Chades J.-F. Menne	C. Massonnet

PILOTAGE ET MOYENS	
Thématique Objectifs	Fonctionnement de la gouvernance → Mettre en place une démocratie universitaire et participative → Mettre en place une organisation garantissant la proximité et la réactivité → Mettre en œuvre une simplification administrative
INDICATEUR 1	Nombre de réunions statutaires et non statutaires 1.a. Nombre de réunions statutaires du bureau de l'institut 1.b. Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence" 1.c. Nombre de "séminaires de l'institut" 1.d. Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'institut

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	> [Sous-ind 1.a] et [Sous-ind 1.b] Réunions inscrites dans les statuts de l'institut > [Sous-ind 1.d] Nombre donné de manière annuelle, et cumulé en fin de contrat
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Institut LLSHS
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	C. Ressot (iLLSHS)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 1.a : Nombre de réunions statutaires du bureau de l'institut	0						4 par an
Sous-indicateur 1.b : Nombre de réunions statutaires du "Comité Licence"	0						2 par an
Sous-indicateur 1.c : Nombre de "séminaires de l'institut"	0						1 par an
Sous-indicateur 1.d : Nombre cumulé de participants aux séminaires de l'institut	0						250

Commentaires :	
-----------------------	--

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE	
Thématique Objectifs	Activité de recherche → Renforcer la recherche des laboratoires et l'articulation avec le projet CAP 2025 → Promouvoir une recherche pluridisciplinaire en relation avec les partenaires académiques
INDICATEUR 2	Nombre de candidats / lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF 2.a. Nombre de candidats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF 2.b. Nombre de lauréats aux projets d'excellence : IUF, ERC, MSCA-PF

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année civile
Description / périmètre de la mesure	> [Sous-ind 2.a] nombre de projets déposés en réponse à des appels à projets IUF, ERC ou MSCA-PF > [Sous-ind 2.b] nombre de projets lauréats d'appels à projets IUF, ERC ou MSCA-PF
Mode de calcul	Décompte des projets déposés et obtenus sur une même année civile
Source	DRED/PIP
Disponibilité	1er trimestre N+1 pour l'année N
Référent(s)	C. Soriano (DRED)

		Valeur de Référence 2020	Situation 2021	Situation 2022	Situation 2023	Situation 2024	Situation 2026	Cible
Sous-indicateur 2.a : Nombre de candidats aux projets d'excellence	U.R. "mono-institut"	6						10
	U.R. "multi-institut"	0						-
	<i>dont LAPSCO</i>	0						-
Sous-indicateur 2.b : Nombre de lauréats aux projets d'excellence	U.R. "mono-institut"	2						3
	U.R. "multi-institut"	0						-
	<i>dont LAPSCO</i>	0						-

Commentaires :

Précision sur le décompte : il est réalisé à partir des projets déposés et obtenus sur une même année civile. L'évaluation des projets IUF, ERC ou MSCA-PF dure environ 5 mois. Certains projets seront donc comptabilisés en année N en tant que projet déposé, puis en année N+1 en tant que projet lauréat.

Unités de Recherche de l'institut LLSHS :

- mono-intitut : ACTé, CELIS, CHEC, ComSocs, GEOLAB, IHRIM, LESCORES, LRL, MSH, PHIER, RESSOURCES, TERRITOIRES
- multi-intitut : LAPSCO

RECHERCHE, VALORISATION, POLITIQUE SCIENTIFIQUE	
Thématique Objectifs	Internationalisation de la Recherche/ Europe → Soutenir les projets européens par le renforcement des structures mutualisées et le maintien des labels → Renforcer et structurer les mobilités scientifiques entrantes et sortantes
INDICATEUR 3 [Référence à Ind. CQ n°7]	Mobilité sortante et entrante des personnels dans le cadre des AAP établissement 3.b. Nombre de mobilités internationales entrantes des personnels 3.c. Nombre de mobilités internationales sortantes des personnels

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Nombre de mobilités (nombre de missions) internationales entrantes et sortantes des personnels sur une année universitaire dans le cadre des AAP établissement
Mode de calcul	Dénombrement
Source	DRIF (MoveOn UCA)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	C. Massonnet (DRIF)

	Valeur de Référence 2018-2019	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 3.a : Nombre de mobilités internationales <u>entrantes</u> des personnels	20						25
Sous-indicateur 3.b : Nombre de mobilités internationales <u>sortantes</u> des personnels	50						60

Commentaires :

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Thématique Objectifs	La réussite des étudiants → Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSite) → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université → Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
INDICATEUR 4	Mesure de la diversité (géographique et sociale) 4.a. Part des étudiants boursiers 4.b. Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole

Description des indicateurs

Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	> [Sous-Ind. 4.a] population : étudiants de l'institut LLSHS, boursiers sur critères sociaux. > [Sous-Ind. 4.b] population : primo-entrants en L1 à l'UCA (et pas seulement dans l'institut) et dont l'adresse fixe (renseignée dans Apogée) est en France, hors métropole. La métropole s'entend au sens d'une intercommunalité (22 métropoles en France).
Mode de calcul	> [Sous-Ind. 4.a] = [Nombre d'étudiants boursiers] / [Nombre total d'étudiants de l'institut] > [Sous-Ind. 4.b] = [population] / [Nombre total de primo-entrants en L1 à l'UCA]
Source	> [Sous-Ind. 4.a] = Apogée > [Sous-Ind. 4.b] = Apogée pour les IA et adresses fixes ; open data pour le classement des communes en métropoles
Disponibilité	1er trimestre N pour l'année universitaire N/N-1
Référent(s)	A. Chades (SAPCG)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 4.a : Part des étudiants boursiers	41,0%						41%
Sous-indicateur 4.b : Part des étudiants dont l'adresse des parents n'est pas dans une métropole	64,8%						65%

Commentaires :

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
Thématique Objectifs	La réussite des étudiants → Assurer une meilleure orientation vers l'université : intensifier les actions auprès des lycéens et des acteurs de l'orientation comme les professeurs principaux et les psychologues de l'Éducation Nationale (DemoES InSitu) → Assurer une meilleure orientation au sein de l'université → Renforcer l'accompagnement de tous les étudiants de l'UCA (formation des étudiants au Tutorat - campus connecté) (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme - reconnaissance internationale)
INDICATEUR 5	Taux de réussite en Licence en 3 et 4 ans 5.a. Taux de réussite en Licence en 3 ans 5.b. Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	> [Sous-ind. 5.a] Etudiants s'étant inscrits en L1 dans l'institut, et ayant obtenu une licence 3 ans plus tard dans l'institut. > [Sous-ind. 5.b] Etudiants s'étant inscrits en L1 dans l'institut, et ayant obtenu une licence 3 ou 4 ans plus tard dans l'institut.
Mode de calcul	> [Sous-ind. 5.a] = [Champ du sous-ind 5.a] / [Ensemble des inscrits en L1 dans l'institut] > [Sous-ind. 5.b] = [Champ du sous-ind 5.b] / [Ensemble des inscrits en L1 dans l'institut]
Source	BO Apogée
Disponibilité	2ème trimestre N+1 pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG)

	Valeur de Référence 2019-2020	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 5.a : Taux de réussite en Licence en 3 ans	45,7%						50%
Sous-indicateur 5.b : Taux de réussite en Licence en 3 ou 4 ans	58,9%						65%

<u>Commentaires :</u>	
-----------------------	--

FORMATION INITIALE ET CONTINUE	
Thématique Objectifs	Transformation pédagogique → Déployer les nouvelles modalités d'enseignement/apprentissage, de nouvelles pédagogies (/!\ Moyens) → Ancrer les politiques de transformation et documentation pédagogique et numérique dans un lieu emblématique commun au centre de la cité : le Learning Center, rue Kessler → Renforcer le lien avec la recherche (cœur de métier !)
INDICATEUR 6 [Ind. CQ n°10]	Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" mis en place dans le cadre de l'appel à projets Soutien à la Transformation pédagogique ou STP (qui remplace les deux AAP SIP et LIA à partir de 2021-2022) ou dans le cadre de la politique des instituts.

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Effectifs d'étudiants
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Etudiants inscrits dans les UE concernées par l'appel à projet "Soutien à la Transformation Pédagogique". Sont pris en compte chaque année les enseignements faisant ou ayant fait l'objet d'une transformation pédagogique dans le cadre d'un appel à projet STP (cumulatif).
Mode de calcul	Dénombrement
Source	Liste des UE et des enseignements par le pôle IPPA (DF) + Extraction BO APOGEE (SAPCG)
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	T. Aubert (SAPCG)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Indicateur 6 : Nombre d'étudiants concernés chaque année par des enseignements "transformés" [...]	161						200

Commentaires :

La valeur de référence pour 2020-2021 correspond aux étudiants concernés par les enseignements transformés dans le cadre des AAP SIP et LIA.

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Thématique Objectifs	Internationalisation des formations → Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?
INDICATEUR 7 [Ind. CQ n°11]	Impact des Graduate Tracks sur l'attractivité internationale de l'EPE 7.a. Nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks 7.b. Nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks

Description des indicateurs	
Unité de mesure	Nombre
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	> [Sous-Ind. 7.a] Nombre d'étudiants internationaux (de nationalité étrangère) inscrits dans les masters (M1+M2) proposés par les graduate > [Sous-Ind. 7.b] Nombre de doctorants internationaux recrutés par les graduate
Mode de calcul	Dénombrement
Source	> [Sous-Ind. 7.a] APOGEE + liste des masters proposés par les graduates > [Sous-Ind. 7.b] Responsable CAP GS + directeurs d'instituts
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Réfèrent(s)	A. Chades (SAPCG) - M. Ducruet (CAP GS)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 7.a : nombre annuel d'étudiants internationaux accueillis au niveau master dans les graduate tracks	NA						5
Sous-indicateur 7.b : nombre annuel de doctorants internationaux accueillis dans les graduate tracks	NA						1

Commentaires :

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Thématique Objectif	Internationalisation des formations → Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?
INDICATEUR 8	Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations LMD 8.a. Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Licence 8.b. Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Master 8.c. Part des étudiants en mobilité entrante en doctorat

Description des indicateurs

Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Le décompte se fait sur les IA premières dans les formations de l'institut. > [Sous-Ind. 8.a] Etudiants de nationalité étrangère, inscrits en licence et LP ayant un équivalent étranger du Baccalauréat, ou dont le dernier diplôme a été obtenu à l'étranger. > [Sous-Ind. 8.b] Etudiants de nationalité étrangère, inscrits en master et dont le dernier diplôme a été obtenu à l'étranger. > [Sous-Ind. 8.c] Etudiants de nationalité étrangère, inscrits en doctorat et dont le dernier diplôme a été obtenu à l'étranger.
Mode de calcul	> [Sous-Ind. 8.a] [Nombre de mobilités entrantes en L et LP] / [Nombre total des inscrits en L et LP] > [Sous-Ind. 8.b] [Nombre d'étudiants internationaux en M] / [Nombre total des inscrits en M] > [Sous-Ind. 8.c] [Nombre d'étudiants internationaux en doctorat] / [Nombre total des inscrits en doctorat]
Source	BO Apogée
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 8.a : Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Licence	5,1%						6%
Sous-indicateur 8.b : Part des étudiants en mobilité entrante dans les formations Master	8,4%						10%
Sous-indicateur 8.c : Part des étudiants en mobilité entrante en doctorat	12,4%						15%

Commentaires :

FORMATION INITIALE ET CONTINUE

Thématique Objectif	Internationalisation des formations → Inscrire l'EEUCA dans les grands projets européens stratégiques en matière de formations universitaires (GT H2S, summer school, Master Erasmus +) → Soutenir la mobilité sortante des différents publics → Renforcer l'attractivité de l'UCA (certification obligatoire en anglais / certifications en langues / pluri-linguisme reconnaissance internationale) → Enseignement à distance ?
INDICATEUR 9 [Ind. CQ n°7]	Mobilité sortante des étudiants 9.a. Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger 9.b. Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger 9.c. Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse

Description des indicateurs

Unité de mesure	Pourcentage
Période d'observation	Année universitaire
Description / périmètre de la mesure	Type de mobilités sortantes : Études, stages, césures, court-séjours. Ne sont pris en compte que les inscriptions principales valides, hors CPGE et les auditeurs libres. > [Sous-Ind. 9.a] Premier cycle : Licences 1ères années, 2èmes années, 3èmes années, licences professionnelles, DUT1, DUT2. > [Sous-Ind. 9.b] Niveau master : masters 1ères années, masters 2èmes années. > [Sous-Ind. 9.c] Ne sont prises en compte que les mobilités encadrées par un ordre de mission.
Mode de calcul	> [Sous-Ind. 9.a] = [Nombre de mobilités sortantes] / [Nombre total d'étudiants de premier cycle] > [Sous-Ind. 9.b] = [Nombre de mobilités sortantes] / [Nombre total d'étudiants de master] > [Sous-Ind. 9.c] = [Nombre de mobilités sortantes (nombre d'ordres de mission)] / [Nombre total de doctorants]
Source	MoveON UCA (& APOGÉE pour [Sous-Ind. 9.a] et [Sous-Ind. 9.b])
Disponibilité	4ème trimestre N pour l'année universitaire N-1/N
Référent(s)	A. Chades (SAPCG) - C. Massonnet (DRIF)

	Valeur de Référence 2020-2021	Situation 2021-2022	Situation 2022-2023	Situation 2023-2024	Situation 2024-2025	Situation 2025-2026	Cible
Sous-indicateur 9.a : Taux annuel des étudiants de premier cycle inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%						8%
Sous-indicateur 9.b : Taux annuel des étudiants de niveau master inscrits en mobilité à l'étranger	6,1%						10%
Sous-indicateur 9.c : Taux annuel des doctorants en mobilité dans le cadre de la thèse	22,2%						25%

Commentaires :